



©

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TOUR(S) PLUS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

©

⊙
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014
⊙

.....
04

ÉDITO DU PRÉSIDENT
PHILIPPE BRIAND



06

TRANSPORTS
ET
INFRASTRUCTURES



14

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET TIC



28

HABITAT
ET
RÉNOVATION URBAINE



34

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET ÉNERGIE



46
COLLECTE
ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS



56
ASSAINISSEMENT



62
CULTURE
ET
SPORT



70
RELATIONS
PARTENARIALES



72
BUDGET
ET FONCTIONNEMENT





Le dynamisme d'un territoire se mesure à son attractivité. Voilà certainement l'enjeu majeur pour notre agglomération pour les années à venir, toujours se poser la question de savoir si la décision prise est bonne pour faire de nos communes des lieux accueillants pour les entreprises, pour les étudiants et pour les actifs. L'inauguration du bâtiment CERTeM + le 12 décembre 2014 en est un bon exemple.

Les pépinières d'entreprises traduisent également notre volonté d'agir pour favoriser le dynamisme économique et donc les emplois de demain. Avec Serge Babary, nous avons à cœur de mettre toute notre énergie au service de cette ambition. L'action de l'agglomération Tour(s)plus tout au long de l'année 2014 traduit une volonté politique tout entière dirigée vers le développement.

Nous ne pouvons pas parler de l'année 2014 sans évoquer le tramway, première année pleine de fonctionnement pour cet équipement. Près de 63000 voyages par jour désormais, soit une hausse de 41 % par rapport à 2013. Beau succès aussi pour l'aéroport qui enregistre une augmentation de sa fréquentation de + 15 % vers l'Angleterre.

En 2014, l'agglomération a souhaité se doter de la compétence Enseignement Supérieur-Recherche, une façon de mettre toutes les chances de notre côté, en partenariat avec l'Université François-Rabelais, et donner à notre territoire les moyens d'agir et de devenir un centre d'apprentissage de premier plan.

C'est la conjugaison de toutes ces initiatives et de toutes ces énergies qui fera le développement et l'attractivité de demain.

Philippe Briand
Président de Tour(s) plus





DE VOYAGES
SUR LE RÉSEAU
BUS+TRAM

⊙ TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES ⊙

Réseau Bus + Tram

.....

Tramway

.....

Aménagement et travaux

.....

Le plan de déplacements urbains (PDU)

.....

Des services transports spécifiques

.....

Des infrastructures qui soutiennent les circulations douces et l'activité économique



DE VOYAGES
BUS+TRAM



VOYAGES PAR JOUR
EN TRAM



RÉSEAU BUS + TRAM

Le 1^{er} janvier 2014, Tour(s)plus a repris la compétence transport jusqu'alors gérée par le SITCAT et a signé une convention avec le Département pour continuer d'assurer la desserte des communes de La Ville-aux-Dames, Vouvray et Vernou-sur-Brenne, par Fil Bleu et Fil Blanc.

2014 a été la première année complète de fonctionnement de la ligne de tramway. Les ajustements de temps de parcours réalisés sur la plupart des lignes de bus, fin 2013 et début 2014, ont permis d'améliorer la ponctualité et la régularité du réseau. La fréquentation du réseau global a dépassé les 34 000 000 de voyages en 2014, soit une hausse de 41% par rapport à 2013. Ce succès est dû à la ligne de tramway qui comptabilise 14 500 000 voyages mais, il faut souligner que l'ensemble du réseau a progressé, notamment la ligne Tempo (4 200 000 voyages).

Aussi, les recettes du trafic ont progressé de 16% et s'élèvent à 19,7 M€, (ce qui couvre 1/3 des dépenses). La contribution financière versée par Tour(s)plus au délégataire Keolis s'est élevée à 59 M€ HT, dont 1,3 M€ HT pour les compensations pour tarifs sociaux.

Des ajustements sur cinq communes

- Saint-Avertin : création de la ligne 19 et modification de l'itinéraire de la ligne 13 sur les heures de journée
- Saint-Pierre-des-Corps : prolongement de la ligne 16 jusqu'à la gare afin de reconstituer la liaison entre le sud de l'agglomération et la gare
- Savonnières : modification de l'itinéraire de la ligne 32 pour desservir les nouveaux lotissements situés sur les plateaux de la commune
- Saint-Cyr-sur-Loire : prolongement de la ligne 12 jusqu'à Saint-Cyr mairie pour renforcer la desserte du centre-ville de la commune en rabattement sur le tramway à la Tranchée et recréer une liaison inter-quartiers sur la commune entre la Ménardière et le centre-ville.
- Joué-lès-Tours : desserte de l'ESAT ANAIS, zone de la Liodière

Réalisation d'une enquête ODMD (Origine-Destination / Montées-Descentes)

Tour(s)plus a réalisé une enquête Origine-Destination / Montées-Descentes en octobre 2014, sur toutes les courses de toutes les lignes du réseau, pour observer la pratique du réseau Fil Bleu, après un an de mise en service.

Cette enquête, réalisée à bord des véhicules, aux montées et descentes, aux arrêts, permet de connaître les mouvements et les déplacements effectués par les usagers.

L'enquête en chiffres : 200 enquêteurs, plus de 145 000 personnes comptées, 93 800 personnes enquêtées soit : un taux de sondage global de 66,7% (37% sur le tramway, 85,5% sur le bus).

Les résultats :

- Trafic jour réseau Fil Bleu global : 146 000 voyages par jour sur le réseau bus+tram
- Tramway : 63 000 voyages par jour
- Tempo : 21 000 voyages par jour

• Plus de 3 voyages sur 4 sont effectués sur le tramway et les lignes fortes et 1/3 des mouvements sont réalisés sur le tronçon Anatole France Gare Verdun. Au-delà de ces chiffres, cette enquête est riche d'enseignements sur la fréquentation du réseau bus tram et les origines destinations des voyageurs, elle permettra un meilleur ajustement de l'offre aux besoins.

10 200 000 km
PARCOURUS EN 2014
(+ 6% PAR RAPPORT À 2013)

146 375
VOYAGES PAR JOUR
SUR LE RÉSEAU BUS+TRAM

63 000
VOYAGES PAR JOUR
EN TRAM



TRAMWAY

1

Un suivi constant des aménagements de la ligne de tramway

134 marchés ont été lancés pour la réalisation de la ligne de tramway. En 2014, 10 marchés ont été réceptionnés, 114 étaient encore sous garantie et font l'objet d'un suivi régulier. En plus des

reprises et travaux pris en charge dans le cadre de la garantie de parfait achèvement, Tour(s) plus doit également s'assurer de la pérennité des aménagements urbains construits lors du projet.

Acquisition d'un nouvel outil : le Système de Gestion Intégré

Tour(s)plus se dote d'un "Système de Gestion Intégré" (SGI) : cet outil génère des rapports synthétisant les données issues des systèmes d'exploitation, billettique et SAEIV (Système d'Aide et d'Exploitation Information Voyageur). Le SGI est une aide à la décision et un indicateur de performance sur la réalisation de l'offre de transport, la qualité de service et le fonctionnement général du réseau. Ce marché sera réceptionné en 2015.

Une fiabilité des rames améliorée

Le matériel roulant (21 rames) est sous garantie jusqu'au 31 août 2015. A ce titre, Tour(s)plus vérifie la disponibilité et la fiabilité des rames et suit les principales problématiques techniques. La fiabilité des rames s'est améliorée en fin d'année 2014. La réalisation de l'état initial du rail a

permis d'obtenir une image de la géométrie du rail à un instant précis pour ainsi établir un suivi pérenne. Les conclusions sont favorables : les seuils de tolérance sont respectés sur la totalité de la ligne.

Tour(s)plus, prescripteur sécurité

Toute modification souhaitée par les différents gestionnaires de l'espace urbain fait l'objet d'une demande préalable auprès de Tour(s)plus. Le protocole de sécurité réglementant les interventions sur ou à proximité des installations du tramway a été présenté aux partenaires, dans le cadre de la remise des aménagements aux futurs gestionnaires. Une vigilance particulière a été apportée sur les projets connexes du linéaire tramway (rédaction des prescriptions de sécurité, d'usage et de pérennité pour les projets de construction aux abords des voies du tramway (avis sur Permis de Construire).



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

1

Un investissement de 1,7 millions d'euros

Ces travaux ont consisté en :

- L'amélioration des voiries circulées par les bus et des arrêts sur l'ensemble des communes de Tour(s) plus (montant : 541 000 € HT)
- La réfection de signalisation horizontale sur les voies bus et d'aménagement de 55 arrêt bus et de leur mise en accessibilité (montant : 600 000 € HT)
- Le renouvellement de 50 abris bus et de 162 poteaux d'arrêt (montant : 503 000 € HT)
- La réalisation des espaces verts du dépôt de Rochepinard, suite à l'extension du parking bus en 2013 (montant de 18 000 € HT)

Achat de 37 nouveaux bus pour renouveler le parc

12 autobus articulés MERCEDES/CITARO ont été achetés auprès de la centrale d'achat de l'UGAP, pour un montant global de 4,4 millions € HT.

Un appel d'offres en procédure négociée a été lancé pour la fourniture d'autobus standards et articulés pour les années 2015 à 2018. En juillet 2014, 15 bus standards SCANIA (3,3 millions € HT) et 10 bus articulés SOLARIS (3,2 millions € HT) ont été commandés pour les besoins 2015.

Réalisation de 1 000 contrôles qualité avec Fil Bleu

Tour(s)plus et Keolis se sont associés cette année pour la mise en place d'un suivi régulier de la qualité de service. Chaque trimestre, cinq critères représentatifs sont audités : l'information des voyageurs, la propreté des véhicules, la ponctualité des bus, la régularité du tramway et de la ligne BHNS, la conformité et la disponibilité des équipements et la relation client. Les indicateurs issus des audits sont associés à un intéressement sous forme de bonus/malus, en fonction du seuil de performance.

1 Nouveau bus
© Tour(s)plus

2 © Cyril CHIGOT

3 Campagne d'affichage sécurité vélo

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

2

Tour(s)plus reprend la gestion du modèle multimodal

Cet outil partenarial, financé pour moitié par Tour(s)plus et pour moitié par la Région, le Département, l'Etat et le SMAT, permet d'effectuer des études prospectives sur la demande et l'offre de déplacements à moyen et long termes (5 à 20 ans). En 2014, le modèle a ainsi été utilisé pour des études de circulation à

Chambray-lès-Tours et Tours Nord. Il constitue également une importante base de données descriptives dont la mise à jour permettra prochainement d'alimenter les premières productions de l'observatoire des déplacements prévu au PDU.

Deux actions pour promouvoir le vélo dans l'agglomération

- L'agglomération a initié une grande campagne de communication en faveur de l'éclairage des vélos proposant affichage, animations et parade lumineuse en ville, en novembre.
- Elle a également financé la cartographie du stationnement vélo réalisée sur OpenStreet Map par le Collectif Cycliste 37.

Réalisation d'une étude Origine-Destination en gare de Saint-Pierre-des-Corps

Tour(s)plus a participé à cette étude en partenariat avec la ville de Saint-Pierre-des-Corps, le

Département d'Indre-et-Loire, la région Centre Val de Loire et la SNCF.



3

NOUVEAUTÉ : DEUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN AUTOPARTAGE

Le service d'autopartage Citiz, dont l'agglomération est partenaire, a ouvert une huitième station à l'Heure Tranquille : en partenariat avec EDF, elle propose deux véhicules électriques qui viennent compléter les quatorze voitures déjà mises à disposition.



DES SERVICES TRANSPORTS SPÉCIFIQUES

Réseau Fil Blanc, le service aux personnes à mobilité réduite

Fil Blanc est un service sur réservation, qui fonctionne d'adresse à adresse, pour les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80%, qui ne peuvent utiliser les transports en commun.

En 2014 :

2 128 USAGERS,
(1 951 EN 2013)

800 000 KM PARCOURUS
(769 000 EN 2013)

CONTRIBUTION FORFAITAIRE DE TOUR(S)PLUS :
1,8 M€

La Délégation de Service Public arrive à son terme au 31 décembre 2015. La procédure d'appel d'offres a commencé en septembre 2014, pour se terminer au plus tard en novembre 2015.

1 Fil Blanc

© Tour(s)plus

2 Projet de reconstruction de la passerelle Fournier

© B + M architecture

3 Travaux de requalification de la Rue de la Buzette, Fondettes

© Tour(s)plus

4 Travaux Avenue Pompidou à Tours

© Tour(s)plus

Le transport scolaire

Tour(s)plus délègue l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires à des autorités organisatrices secondaires* (AO2). Tour(s)plus prend en charge 80% des dépenses des AO2.

En 2014 :

1 552 ÉLÈVES
TRANSPORTÉS PAR JOUR

SUBVENTION DE
TOUR(S)PLUS

984 000 €

Tour(s)plus a lancé un audit sur le transport scolaire.

*Les AO2 : 7 communes (Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin et Saint-Etienne de Chigny) + 2 syndicats : le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ex Confluence (SIGEC) et le Syndicat intercommunal de gestion des transports scolaires à destination des collégiés (Luynes).



DES INFRASTRUCTURES QUI SOUTIENNENT LES CIRCULATIONS DOUCES ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Des travaux d'infrastructure pour les circulations douces et accessibles

Passerelle Fournier :

Tour(s)plus, en collaboration avec la SNCF et le groupement GTM, prépare et programme des travaux de reconstruction du franchissement du faisceau ferroviaire au sud de la gare de Tours, pour un coût global estimé à 6 800 000 €. Le début des travaux est programmé en octobre 2015, pour une durée de 12 mois.

Une politique vélo active :

Dans le cadre du schéma cyclable d'intérêt communautaire, un budget de 600 000 € a été affecté à des travaux sur le réseau pour favoriser l'usage du vélo.

Un guide sur l'accessibilité pour les services techniques

Tour(s)plus a édité un guide pratique qui rappelle les caractéristiques techniques à prendre en compte, pour tout aménagement urbain. Ce guide est distribué à tous les acteurs en charge de la mise en place de la signalisation et du mobilier urbain.

Ce guide est le fruit des échanges au sein de la Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH).



50 chantiers pour le réseau des voiries communautaires :

L'année 2014 a été marquée par la mise en application du nouveau statut des voies communautaires, intégrant les trottoirs et les ouvrages d'art. Environ 50 chantiers de travaux de gros entretien ont été ouverts sur les 192 km du réseau de voiries d'agglomération pour un montant de 1 600 000 €.

Des voies nouvelles ont été créées à Tours – Mettray, pour la desserte du site des Grandes Brosses et du 37^{ème} parallèle : montant global de l'opération : 900 000 €.

Concernant la restructuration de voies existantes, à La Membrolle-sur-Choisille, rue du Moulin Milon, des travaux de requalification de la voie ont débuté, en groupement de commande avec la ville de la Membrolle-sur-Choisille et le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire : coût à charge de l'agglomération de 360 000 €.

A La Riche, l'Avenue du Prieuré a fait l'objet d'une requalification pour un montant de 1 230 000 €.

Des travaux dans les parcs d'activité

A Saint-Cyr-sur-Loire, Rue Victor Hugo-Nord, poursuite des travaux de requalification de la voirie entre le Bd Charles de Gaulle et la rue Engerand pour un montant total de 1 400 000 € dont 390 000 € de participation de la ville.

A Fondettes, à "la Haute Limougière", travaux de desserte du parc d'activités depuis la bretelle du BPOuest, pour un montant de 750 000 €.

A La Riche, zone d'activités "Saint-François", fin des travaux d'aménagement.

A Saint-Avertin, lancement de l'étude de requalification de la zone d'activités des Granges Galand.

A Tours, travaux d'aménagement sur le parking du parc des expositions (seconde tranche NAS-CAR) pour un montant de 500 000 €.

A Saint-Pierre des Corps, place Maurice-Thorez, fin des travaux de requalification (2,9 M€).





DE PASSAGERS
TOURS - LONDRES



ENTREPRISES
RACCORDÉES
EN FIBRE OPTIQUE



PROJETS D'ARTISANS
OU DE COMMERCES
SOUTENUS



◎
**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, TOURISME
ET TIC**
◎

Un développement économique durable
au service de l'emploi

.....

Aménager le territoire

.....

L'offre Très Haut Débit

.....

Le commerce, l'artisanat et les services,
acteurs du dynamisme économique

.....

Aéroport : toujours de bons résultats

.....

Une politique d'aménagement
et de valorisation touristique

.....

Construire un territoire toujours plus attractif



UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE AU SERVICE DE L'EMPLOI

1

Le 12 décembre 2014, était inauguré le CERTeM +, plateforme technologique de grande envergure et laboratoire mixte public-privé dédié à la recherche sur l'électronique de puissance. Implanté au cœur du Pôle Industriel et technologique Pierre & Marie Curie à Tours Nord, le CERTeM + est l'aboutissement de près de vingt ans de collaboration entre la recherche publique, l'université de Tours, et une entreprise privée STMicroelectronics, l'un des leaders mondiaux de la production de semi-conducteurs, avec le concours financier des collectivités, de l'Etat et de l'Europe.

L'année 2014 a également été marquée par la ratification de la convention cadre 2014-2018 du CERTEM 2020. La Communauté d'agglomération a participé à l'acquisition d'un microscope électronique à balayage dans le cadre d'un partenariat avec la société SILIMIXT. Un premier versement à hauteur de 65 000 € a été effectué.

Soutien aux pôles de compétitivité et aux Centres d'Etudes et de Recherche (CER)

Tour(s)plus a poursuivi sa politique de soutien aux pôles de compétitivité, en accordant en 2014, 100 000 € au pôle de l'efficacité énergétique-S2E2, 40 000 € à la Cosmetic Valley, et 15 000 € au pôle de compétitivité DREAM Eau et Milieux.

En ce qui concerne les Centres d'Etudes et de recherche (CER), le CERMel (recherche sur les matériaux élastomères) a poursuivi ses travaux, consacrés à l'étude et à la modélisation du comportement des polymères en toutes circonstances et a noué de nombreux partenariats avec des entreprises privées, locales ou non (Hutchinson, Aérazur, Zodiac, Plastivoire, Eurocopter...). Le CERMel a bénéficié d'une aide de 62 500 € destinée à mettre à niveau son parc matériel.

Initiatives innovantes : Tour(s)plus s'engage

L'agglomération a poursuivi son soutien au concours pédagogique de création d'entreprise CREA' CAMPUS, destiné aux étudiants de l'Université ou de l'ESCEM, à hauteur de 15 000 €. Ce concours a pour but de susciter,

chez les étudiants, le désir entrepreneurial et de leur enseigner, grâce à l'appui de chefs d'entreprise parrains de l'opération, les "fondamentaux" de la réussite d'une entreprise.

Les pépinières se portent bien !

Les deux pépinières d'entreprises de Tour(s) plus, la (S)tart'inbox à Tours et la (S)tart'ère à Joué-lès-Tours, mises en service en octobre 2012, connaissent un succès croissant.

Au 31 décembre 2014, elles accueilleraient 29 entreprises, représentant 75 emplois (hors apprentis et stagiaires).

Les taux d'occupation étaient de 100 % pour les bureaux (pépinière et hôtellerie d'entreprise) de la (S)tart'inbox et de 71 % pour les bureaux de la (S)tart'ère.

Les postes de travail en co-working de la (S)tart'inbox ont été utilisés pour un cumul de 4 433 jours en 2014.

Le projet du Pôle des Métiers d'Art se finalise

L'étude d'opportunité et de faisabilité d'un Pôle des Métiers d'Art, engagée par Tour(s)plus afin de valoriser la filière Métiers d'arts de l'agglomération et de la Touraine a été en grande partie réalisée.

Supervisée par un Comité de pilotage regroupant divers partenaires (Tour(s)plus, Campus des Métiers, Lycée professionnel des Métiers d'Arsonval, Conseil régional, Conseil Général, Chambre de Métiers, Institut National des Métiers d'Art, Ateliers d'Art de France), elle a clairement confirmé l'opportunité de cette démarche et défini les contours d'un futur Pôle des Métiers d'Art.

Cet équipement structurant pourrait ainsi regrouper des fonctions d'hébergement (pépinière pour les créateurs, ateliers temporaires et en co-working), d'accompagnement des artisans d'Art, de valorisation et de promotion (show-

room, boutique), de pédagogie auprès du public (portes ouvertes, visites guidées, expositions).

Les conclusions de cette étude, qui affineront les éléments de programmation et les estimations financières (investissement et fonctionnement) seront présentées en 2015.

240 m² de locaux dans l'ex-Maison de la Confluence, à Villandry

Il s'agit d'un projet de réaffectation d'un bâtiment rénové par l'ex Communauté de Communes de la Confluence dans le bourg de Villandry, à proximité immédiate du Château et des Jardins de Villandry (300 000 visiteurs/an).

Ce bâtiment de caractère se retrouvant inoccupé, il a été envisagé de le transformer en local d'activités et de le mettre en location à des artisans d'art en recherche de locaux dans un cadre exceptionnel valorisant leur activité.

Les études préalables (étude thermique et étude architecturale) ayant été réalisées en 2013, l'année 2014 a été consacrée aux travaux de réhabilitation, et les locaux ont été livrés en novembre 2014.

L'espace disponible est d'environ 240 m², comprenant trois ateliers indépendants de 55 à 60 m² ainsi que 70 m² d'espaces communs (accueil, réserves).

Un premier Artisan d'art s'y est installé en novembre 2014, et les deux autres ateliers devraient être occupés courant 2015.

2



1 Le Certem

© Léonard de Serres

2 Artisan d'art installé à Villandry

© Tour(s)plus

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Au nord

A Fondettes, le site urbain des Deux Croix sort de terre

Confié à la SEM Maryse Bastié par convention publique d'aménagement, le site des Deux Croix se concrétise par la construction des 27 logements conventionnés semi collectifs réalisés en trois plots avec un commerce en rez-de-chaussée et en attente d'un preneur. Le chantier de ce nouveau quartier résidentiel BBC à vocation sociale, qui accueille déjà quelques locataires, s'achèvera en juin 2015.

L'accueil d'activités économiques se poursuit par la commercialisation d'un foncier de 1 400 m² à la société Christophe Garnier Sélection (3 salariés) en vue de l'installation d'une activité de négoce de vins. La construction du bâtiment à usage commercial, et qui sera également dédié à créer de l'animation autour du vin, a été lancée en 2014 et doit se terminer en septembre 2015.

Les demandes d'implantation de chefs d'entreprises émergentes et se font plus nombreuses. La commercialisation du parc d'activités du site des Deux croix est entrée en phase active.

2014 a vu de nombreux projets d'aménagement, de réhabilitation et d'extension venir conforter la qualité des sites d'activités de l'agglomération et leur commercialisation s'accélérer. Ces succès montrent que l'offre produite correspond bien à la demande en attente, en particulier en matière de développement endogène. Pour ce qui est du développement exogène, la demande de grandes parcelles très accessibles reste forte et insatisfaite. Tour(s)plus a donc engagé une réflexion approfondie sur la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de requalification et d'extension de ses parcs d'activités.



2



2

1 Village d'entreprises Arche2 à Notre-Dame-d'Oé
© Léonard de Serres

2 Site urbain des Deux-Croix à Fondettes
© Tour(s)plus

3 Bâtiment à usage commercial
© Tour(s)plus

A Luynes,

La commercialisation du site d'activités "Les Pins" se poursuit. Trois lots représentant 1,7 ha de terrain restent disponibles sur ce site, qui constitue une offre foncière périphérique (seconde couronne de Tour(s)plus), aux tarifs les plus bas de l'agglomération : 16 à 18 € HT/m².

Afin de rendre les terrains restants à commercialiser plus compatibles avec la demande observée, il a été prévu de prolonger la voie de desserte interne du site, de manière à permettre le découpage de parcelles de petites tailles, autant que de besoin. Les travaux pourront être engagés dès que les demandes le nécessiteront.

A Mettray,

Le projet déclaré d'intérêt communautaire de desserte ferroviaire et d'extension du site d'activités "Les Gaudières" (programme comprenant la création d'un embranchement ferroviaire, la poursuite de la viabilisation du site actuel afin de permettre à d'autres entreprises désireuses de disposer d'un raccordement fer de s'implanter -production d'environ 8 ha embranchables-, et l'extension du site sur environ 7 ha, pour répondre aux besoins des PME/PMI et artisans en petites surfaces foncières) a été réétudié afin d'optimiser les investissements nécessaires, compte tenu des contraintes apparues au cours des études préalables.

L'année 2014 a donc été consacrée à adapter le programme afin de rechercher des pistes d'économie ainsi que des partenariats financiers potentiels, en prévision du lancement de la phase opérationnelle en 2015

A Notre-Dame-d'Oé,

Le second village d'entreprises (8 cellules de 250m²) du site économique Arche d'Oé 2 (remplissage de 100% atteint en moins d'un an et demi de commercialisation pour le premier) a été livré en juin 2014. Les demandes pour occuper ces nouveaux modules sont déjà très nombreuses.

Le site Arche d'Oé 2 est, pour le reste, quasi intégralement commercialisé, puisque la dernière parcelle disponible devrait faire l'objet d'une promesse de vente courant 2014.

A noter également, le départ de la société Actimesure (primée au TOP des Entreprises), trop à l'étroit dans ses locaux, qui a décidé de rester dans l'agglomération en choisissant d'implanter un nouveau bâtiment sur le site du Cassantin à Parçay-Meslay, afin de poursuivre son développement.

A Saint-Cyr-sur-Loire,

La ZAC "Bois Ribert" (55.000 m²), maintenant viabilisée, est entrée en phase de commercialisation active, de nombreux clients potentiels ont d'ores et déjà manifesté un grand intérêt pour ce nouveau parc économique.

A proximité immédiate de la ZAC Charles de Gaulle, la reconquête de la grande halle anciennement occupée par la Compagnie des Marchés a démarré, avec l'arrivée de nouveaux commerces sur site.

Sur le site Pierre et Marie Curie, la pré-commercialisation de l'ensemble d'immeuble de bureaux de 14 000 m², programme du groupe Eiffage, est en cours. Ce programme devrait également accueillir à terme la pépinière technologique Smart Lab(s), dédiée à "l'énergie intelligente".

A Tours,

L'écoquartier Monconseil, projet de développement économique d'importance initié en fin d'année 2010, avec l'acquisition par Tour(s)plus de 2,5 ha de foncier, verra s'élever plus de 30 000 m² de bâtiments.

Afin d'assurer la mixité des fonctions urbaines nécessaire à la durabilité d'un véritable écoquartier, ce site est conçu dans la perspective d'accueillir des activités économiques, tout en intégrant un peu d'habitat et des services.

Bénéficiant d'une vraie vitrine en façade du boulevard du Maréchal Juin et d'une station de tramway à leurs pieds, des bâtiments à très haute performance énergétique s'y élèveront pour accueillir de nombreux emplois, dans un environnement privilégié.

Ce site économique répond parfaitement dans sa conception aux nouvelles orientations en matière d'urbanisme fixées par le PLU. La viabilisation du site, dans le cadre de la concession d'aménagement confiée à la SEM Maryse Bastié, est achevée. De sérieux contacts ont été établis à l'occasion du SIMI et du MIPIM pour lancer ce vaste programme immobilier.

Les résultats de l'étude de mise en cohérence de la signalétique et du jalonnement des pôles économiques et commerciaux de Tours nord ayant reçu un accueil très favorable, il a été décidé de créer une charte graphique et technique des totems et RIS, qui servira à l'avenir de référence pour l'implantation de ce type de mobilier pour tous les sites économiques de l'agglomération. Les premières implantations de ces nouveaux totems interviendront au second semestre 2015.



Au sud

A Joué-lès-Tours,

Parc d'activité de la Liodière : deux nouveaux établissements en 2014

- MAGEO et SOGEO Expert, laboratoire d'analyses et d'essais de structures béton implanté sur la commune de La Riche, crée en 2008 – Construction d'un bâtiment de 305 m² sur une parcelle de 2 500 m². Les travaux ont commencé fin 2014. Installation prévue mi - 2015.
- Cession d'une parcelle de 4 658 m² à l'entreprise LMJ, spécialisée dans la mécanique, tournage fraisage. Ces travaux ont démarré fin 2014 pour une arrivée sur site au plus tard en septembre 2015.

Parc d'activités Gutenberg

Après l'annonce de la suppression de 750 postes chez Michelin en 2013, la Direction du développement économique travaille en étroite partenariat avec la Ville de Joué-lès-Tours, l'ensemble des acteurs institutionnels, Michelin Développement et KPMG pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises. L'ambition annoncée par Michelin étant de contribuer à la création de 300 emplois exogènes d'ici juillet 2017.

A Saint-Avertin,

Une opération de sensibilisation à la démarche d'éco-rénovation des bâtiments tertiaires a été réalisée à destination des propriétaires et des occupants du parc d'activités des Granges Galand. Cette manifestation a soulevé un grand intérêt de la part des participants et pourrait déboucher sur plusieurs projets de réhabilitation thermiquement exemplaires.

A La Riche,

Malgré un démarrage lent en raison de contraintes techniques fortes, le site d'activité Saint-François, 3 ha situés entre la ZI du Menneon et la Riche Soleil a permis l'implantation de l'entreprise BROSSARD Traiteur, dans un bâtiment de 602 m² de surface de plancher et sur une parcelle de 2 598 m²

A Chambray-lès-Tours,

La maîtrise d'œuvre des travaux prévus dans le cadre du projet de ZAC "Vrillonnerie Sud" a été attribuée à SAFEGE. La commercialisation des fonciers cessibles a fait l'objet d'une plaquette commerciale et les premiers contacts avec divers opérateurs ont été établis.

REQUALIFICATION DES ESPACES ÉCONOMIQUES

Tour(s)plus, avec la volonté de conserver un territoire attractif, a lancé plusieurs opérations de requalification en répartissant au mieux les activités et les emplois sur le territoire. La Communauté d'agglomération évite ainsi de laisser se créer des poches économiques désuètes, vecteurs d'une dégradation d'image.

Aussi, les phases d'études ont été engagées fin 2014 pour le parc d'activités tertiaires des Granges Galand à Saint-Avertin et l'avenue du Grand Sud à Chambray-lès-Tours. Dans les deux cas, les entreprises et leurs salariés ont été mobilisés dans le cadre d'entretiens et d'enquêtes afin d'enrichir le diagnostic.

Les projets seront consolidés au cours du 1^{er} semestre 2015 et des premières phases de travaux sont escomptées au 2^{ème} semestre 2015.



L'OFFRE TRÈS HAUT DÉBIT

2

Pour les professionnels

Tours Métropole Numérique, l'aménageur numérique de Tour(s) Plus a réalisé en 2014 :

- La mise en œuvre d'un observatoire de l'impact de la délégation de service public depuis sa création, à l'échelon de chaque commune
- L'élaboration d'un programme de dynamisation de l'offre Wimax afin de permettre aux

usagers disposant d'un accès ADSL à faible débit et qui ne seront pas couverts par le réseau FTTH dans les deux ans de bénéficier d'une offre adaptée et facile d'accès. Lancement en 2015.

- Le raccordement des entreprises du parc d'activités ISOPARC dans le cadre d'une convention signée avec le gestionnaire de la zone.

Pour le grand public, 4 communes couvertes

Dans le cadre du plan France très haut débit, l'opérateur Orange a engagé le déploiement du FttH (fiber to the home/fibre jusqu'à la maison) dans quatre communes de l'agglomération : Tours, Saint -Cyr-sur-Loire, Joué-les-Tours et La Riche.

Tour(s)plus est en charge du suivi de ce déploiement. Une convention a été signée pour cela en mars 2014 entre l'opérateur, l'Etat, la Région et le Département. Cette convention prévoit la couverture de l'intégralité du territoire de l'agglomération.

FTTH : nombre de logements

- à couvrir dans l'agglomération : 145 000
- adressables* : 38 800 (27 %)
- raccordables* : 13 900 (9,5%)

*Adressable : logement raccordable dans un délai de 6 mois

*Raccordable : logement pour lequel la prise terminale est installée ou à proximité immédiate

LE RACCORDEMENT

- 353 entreprises raccordées en Fibre Optique soit + 61 en 2014
- 404 entreprises raccordées au réseau cuivre (service xDSL) soit +123 en 2014
- Marché résidentiel : 2 618 clients ADSL et WiMax soit +237 en 2014



LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET LES SERVICES, ACTEURS DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE

La troisième tranche des opérations du programme FISAC d'agglomération se concrétisent

- **A la Riche :**

L'étude sur la mise en place d'une stratégie commerciale sur la commune de La Riche s'est achevée à la fin du 1^{er} trimestre 2014. Elle préconise un renforcement modéré du pôle commercial du 11 novembre qui contribuera ainsi à redonner un caractère plus urbain à cet espace à proximité de la Mairie. Les perspectives commerciales sur la future ZAC du Plessis Botanique s'établissent autour d'une proposition de 1 250 m² de plancher pour une programmation de base (boulangerie, pharmacie, coiffeur, tabac/presse/jeux, restaurant et restauration rapide,...) organisée autour de la placette.

- **A Joué-lès-Tours :**

L'étude de requalification des abords et d'amélioration de l'accessibilité du pôle commercial de la Grange à Joué-lès-Tours confirme la nécessité d'améliorer la visibilité de cet espace depuis la rue principale Chantepie. Aussi l'esquisse montre un traitement qualitatif de la desserte commerciale avec des stationnements réorganisés d'une part, et des emmarchements valorisant l'accès piétons à la coursive commerciale, d'autre part. Après un important travail sur le foncier, qui sera engagé entre la Ville de Joué-Lès-Tours et la copropriété, les travaux d'aménagement devraient être réalisés au 2^{ème} semestre 2015.

- **A Ballan-Miré :**

En accord avec la nouvelle municipalité de Ballan-Miré, le programme de l'aménagement de la place du 11 novembre a été validé et une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin 2014. La phase de définition du projet est prévue au 1^{er} semestre 2015 avec des travaux escomptés au 2^{ème} semestre 2015.

- **Une signalétique pour les pôles commerciaux :**

L'opération de déploiement de signalétiques spécifiques pour les pôles commerciaux de proximité et les places de marché s'est poursuivie en 2014 sur les communes de Notre Dame D'Oé, La Membrolle sur Choissille et Chambray-lès-Tours et également sur plusieurs quartiers de la Ville de Tours.

- **Soutien aux unions commerciales :**

Tour(s)plus a soutenu financièrement les unions commerciales de Tours (UCAT/Vitrines de Tours) et de Joué-lès-Tours (UCAJ) pour la mise en place de programmes ambitieux d'animations et de communication dans le cadre d'une convention engagée durant les travaux de la première ligne de tramway.

.....
Rénovation des façades pour les entreprises artisanales et commerciales :

28 projets accompagnés dont 16 en 2014

85 000 € de participation globale (financement FISAC/Tour(s)plus)



AÉROPORT : TOUJOURS DE BONS RÉSULTATS

L'aéroport Tours Val de Loire a enregistré une fréquentation toujours orientée à la hausse avec plus de 184 000 passagers transportés en 2014, contre 181 000 en 2013, soit une augmentation du trafic de + 1,2%.

Cette hausse de trafic est enregistrée alors que le nombre de mouvements commerciaux est en repli, passant de 1 525 en 2013 à 1 453 en 2014, soit de meilleurs coefficients de remplissage des avions.

Enfin, l'activité de vols charters accuse encore un recul important (- 16,9 %) et l'aviation d'affaires reste relativement stable.

TOURS - LONDRES

50 300
passagers
+ 15 %

TOURS - MARRAKECH
3 ROTATIONS/SEMAINE

33 600
passagers
en 2014

TOURS - MARSEILLE

23 150
passagers

MALGRÉ SA SUSPENSION DURANT LE PROGRAMME HIVER 2014-2015, LÉGÈRE PROGRESSION DE + 1 % PAR RAPPORT À 2013 OÙ ELLE AVAIT POURTANT FONCTIONNÉ SUR L'ANNÉE ENTIÈRE.



Des outils d'accompagnement performants

L'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine, un outil de partage de l'information et de la connaissance

Il collecte, analyse, et diffuse depuis 20 ans l'information économique, sociale et environnementale locale.

Membre de droit, Tour(s)plus est partenaire de l'Observatoire avec la CCI de Touraine et le Conseil général d'Indre-et-Loire, et verse une cotisation annuelle de 200 000 €.

Outil de diagnostic et d'aide à la décision au service des collectivités territoriales, institutions et organismes consulaires d'Indre-et-Loire, l'OE2T réalise de nombreuses études intéressant la communauté d'agglomération et apporte son appui dans la réalisation de schémas ou d'études expertes réalisées par des cabinets spécialisés.

Études réalisées en 2014 :

- Le marché de l'immobilier d'entreprises au sein de l'agglomération de Tours en 2014.
- La filière Transport – Logistique en Touraine en 2014.
- Le fichier des marchés hebdomadaires en Indre-et-Loire (édition 2014)
- Les chiffres clés du Tourisme en Indre-et-Loire (édition 2014)
- Suivi de la filière numérique.

Le service SVP de réponses immédiates aux demandes ponctuelles fonctionne toute l'année avec efficacité et peut fournir des données statistiques, des cartographies pour le montage de dossiers d'implantation, d'opérations de promotion, etc..



ETD, Centre de ressources du développement territorial

En 2014, Tour(s)plus a renouvelé son adhésion à l'association ETD, Centre de ressources du développement territorial au service des collectivités locales et de leurs groupements.

En adhérant à ETD, la Communauté d'agglomération bénéficie d'une participation gratuite et d'un accès prioritaire aux Journées Territoires, d'un envoi gratuit des ouvrages publiés par

l'association et de la revue "T comme territoires", d'une aide à l'élaboration et à la rédaction de documents, d'une identification d'expériences conduites par d'autres collectivités, notamment à travers les listes de discussion professionnelles spécialisées : Agoragendas21, Agorapays, Agorascot, et d'un accès gratuit à "Allo Territoires Services", service d'information téléphonique.

BGE Touraine

En 2014, Tour(s)plus a souhaité poursuivre son soutien, à hauteur de 10 000 €, à la Boutique de Gestion (BGE) Touraine, association loi 1901, créée en 1993 sous le nom de RILE Touraine. Elle a pour objet d'accompagner les initiatives économiques locales génératrices d'emplois et d'activités.

BGE Touraine a accueilli et accompagné 376 porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, originaires de Tour(s)plus. Dans le cadre de sa mission, l'association porte une attention particulière aux projets des jeunes de 18-25 ans, des familles monoparentales et des séniors.

1 Le site Internet de l'Observatoire de l'Économie des Territoires de Touraine www.economie-touraine.com

2 Laurent DESTOUCHES, directeur général de la société "Solutions Composites"
© Tour(s)plus

3 SIMI 2014
© Tour(s)plus

Tour(s)plus présent aux grands rendez-vous de l'économie

15^{ème} Top des Entreprises : prix de Tour(s)plus a "Solutions Composites"

Tour(s)plus a participé, avec le Conseil général d'Indre-et-Loire et la CCI de Touraine, à la pré-sélection des entreprises performantes nominées, puis à la remise des trophées du 15^{ème} Top des Entreprises organisé par la Nouvelle République, le 15 décembre 2014.

Prix spécial de l'agglomération tourangelle à Solutions Composites

Solutions Composites, est une PME créée en 1999 par un ingénieur passionné de rugby, Laurent Des-touches. Sa spécialité ? Les matériaux composites, soit l'assemblage de plusieurs matériaux, qui comme par magie, possèdent, en étant mêlés, des propriétés qu'ils n'ont pas seuls. Elle a aussi créé une solution révolutionnaire permettant au rail de tramway du géant Alstom de véhiculer et de distribuer de l'énergie dans le sol, plutôt qu'en passant en l'air. Tours a bénéficié de cette solution innovante. L'avenir de l'entreprise, ce sont des projets dans le bâtiment et notamment la performance thermique.

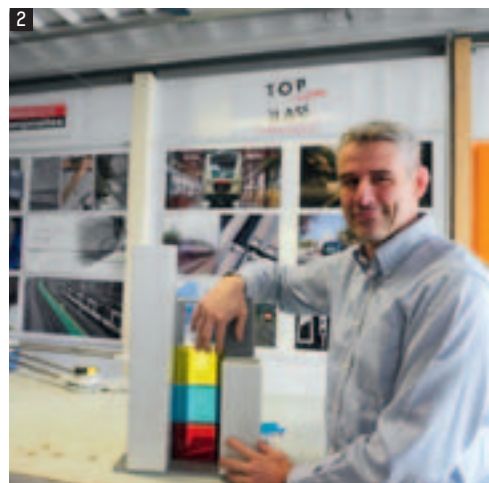
SIMI 2014: un rendez-vous désormais incontournable

Organisé par le Groupe Le Moniteur, le SIMI, Salon de l'Immobilier d'Entreprises 2014 a réuni pendant trois jours, plus de 25 000 visiteurs professionnels (+ 1,5 % vs 2013) et 450 exposants.

Dans une conjoncture difficile, la 13^e édition du SIMI a rempli toutes ses promesses, où la filière de l'immobilier d'entreprise a clairement mis en avant sa dynamique.

Pour la 9^{ème} année consécutive, Tour(s)plus a participé à ce salon avec pour partenaires les agglomérations Loire&Orléans, Agglopolys, le Mans Métropole et pour la première fois l'agglomération Grand Poitiers.

L'espace convivial pour Tours Val de Loire et ses partenaires reflète bien l'esprit fédérateur et dynamique de la manifestation. L'idéal pour faire des affaires dans une ambiance détendue.



UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION TOURISTIQUE

Le patrimoine fluvial et la batellerie traditionnelle

La Communauté d'agglomération a reconduit la convention qui soutient l'association Boutavant à hauteur de 12 500 € afin de conforter les promenades thématiques sur le fleuve au départ du pont Wilson et du Château de Tours. L'office de tourisme intercommunal Tours Val de Loire en assure la commercialisation. En 2014, la fréquentation enregistre une hausse de 21 % par rapport à 2013, avec 4 692 passagers, la plus forte progression depuis trois ans.

En 2014, afin d'optimiser le tourisme fluvial, la Communauté d'agglomération a également alloué une subvention de 10 000 € à l'association La Rabouilleuse pour une promenade nautique à Rochecorbon et Vouvray.

Le patrimoine bâti bien signalé

En 2014, de nouveaux panneaux d'information en français et en anglais ont été installés à Tours autour de saint Martin et des parcs et jardins. A ce jour, 32 implantations ont été réalisées à Tours et 25 se répartissent sur les communes de Chambray-lès-Tours, Druye, Fondettes, Joué-lès-Tours, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Etienne de Chigny, Saint-Genouph, Savonnières et Saint-Pierre-des-Corps.

Numérisation des sentiers de randonnées pédestres

Tour(s)plus a conclu un marché avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) pour la fourniture de données numériques sur 36 sentiers de petite randonnée, l'objectif étant de disposer en 2015 d'une offre d'itinéraires téléchargeables sur smartphones. Par ailleurs, une charte graphique a été créée pour harmoniser les supports de communication et des dépliants édités pour 8 circuits sur les communes de Savonnières, Rochecorbon, Luynes et Villandry. Parallèlement, une convention conclue avec le CDRP permet le balisage de sentiers de randonnées pédestres dans les 22 communes de l'agglomération.

Parcours-spectacle autour de Louis XI : 1 000 visiteurs en juillet-août

Programmé en juillet et août dans le Vieux Tours, ce parcours-spectacle a rassemblé près de 1 000 visiteurs en 12 représentations avec la Compagnie locale "Le Miroir aux Alouettes". La Communauté d'agglomération, en lien avec le service patrimoine de la Ville de Tours, a financé la création de ce spectacle au titre des animations touristiques ; spectacle commercialisé par l'office de tourisme intercommunal.

Application Monument Tracker

Cette application mobile présente les principaux points d'intérêts patrimoniaux de Tours. En 2014, l'offre a été enrichie d'une cinquantaine de sites supplémentaires. De plus, des circuits thématiques géolocalisés permettent désormais aux tourangeaux et aux touristes de préparer leur visite en fonction de leurs centres d'intérêt, avec notamment un parcours dédié aux enfants.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION NATIONALE "FAITES UNE PAUSE À TOURS ET ... LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE !"

Lancée par Tour(s)plus en partenariat avec l'Office de Tourisme Tours Val de Loire, la campagne "Faites une pause à Tours" veut, en début de saison touristique, susciter l'envie de découvrir l'agglomération, inciter les visiteurs à en faire la destination de courts séjours urbains pour partir à la découverte d'une ville (et alentours) certes patrimoniale mais aussi créative, en mouvement, contemporaine. En 2014, la campagne s'est affichée dans une quinzaine de villes situées à moins de trois heures de Tours et s'est également déployée sur le web et les réseaux sociaux, ciblant plus spécifiquement Paris et l'Île-de-France.



+ 21 %
DE FRÉQUENTATION
POUR LES PROMENADES
FLUVIALES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2014

Edition d'un programme d'agglomération à 40 000 exemplaires

1 Campagne d'affichage "Faites une pause à Tours" à Nantes

© Tour(s)plus

2 Parcours-spectacle autour de Louis XI

© Yves Brault, Ville de Tours

3 Aire de camping-cars de Saint-Genouph

© Léonard de Serres

CONSTRUIRE UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

3

La préfiguration d'un bureau des congrès

Dotée d'équipements structurants comme le Centre de Congrès Vinci et le Parc des expositions Rochepinard ainsi que d'une offre hôtelière diversifiée, l'agglomération de Tours dispose de réels atouts sur le marché du tourisme d'affaires. Afin de conforter sa position sur ce créneau, Tour(s)plus a confié à Atout France une étude de préfiguration d'un bureau des congrès permettant de créer un guichet unique pour les congressistes. La structuration de ce nouveau service interviendra courant 2015 afin de promouvoir la destination tourisme d'affaires, d'optimiser les partenariats avec les acteurs locaux de la filière et de générer des retombées économiques supplémentaires pour le territoire.

L'étude d'implantation d'une auberge de jeunesse à Tours

Maître d'ouvrage de ce projet touristique structurant sur son territoire, la Communauté d'agglomération a inscrit au budget prévisionnel 2014 un montant de crédits de 50 000 € afin de pallier la fermeture depuis 2012 de l'auberge de jeunesse située à Tours pour des raisons de sécurité.

La valorisation touristique de Villedandry

La Communauté d'agglomération a engagé avec la commune de Villedandry une réflexion sur la revalorisation de l'accueil touristique aux abords du château qui accueille 350 000 visiteurs par an. Tour(s) plus a confié au groupement Pierres et Eau – Talpa – et Demain (architecte) une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un projet et d'un programme opérationnel comprenant notamment la construction d'un nouvel office de tourisme, la création d'une aire d'accueil et de service pour camping-cars et l'amélioration du stationnement des autocars.

L'ouverture d'une aire d'accueil de camping-cars à Saint-Genouph

Après l'ouverture d'aires de service à Villedandry, Saint-Etienne-de-Chigny et Tours, la Communauté d'agglomération a inauguré en 2014 une aire d'accueil de camping-cars de 5 emplacements à Saint-Genouph, comprenant une aire de service et un espace pique-nique paysagé.

L'office de tourisme intercommunal de Tours Val de Loire

La SPL Tours Val de Loire assure les missions de l'office de tourisme intercommunal.

A noter en 2014 :

- La refonte du site internet www.tours-tourisme.fr pour l'information et l'achat en ligne. La Communauté d'agglomération, autorité délégante, lui a alloué en 2014 une participation d'un montant de 1,6 M€ sur la base d'un plan d'actions approuvé par le Conseil communautaire.
- La Commune de Rochecorbon ayant intégré la Communauté d'agglomération au 1er janvier 2014, l'office de tourisme a été mis à disposition de la SPL Tours Val de Loire. Désormais, Tour(s)plus dispose de deux bureaux d'information situés sur des points d'entrées stratégiques de l'agglomération que sont Villedandry et Rochecorbon.

Le montant de la taxe de séjour s'est élevée à 1,2 M€ en 2014.

Le classement en communes touristiques de Tours, Savonnières, Saint-Avertin, Rochecorbon, Villedandry, Saint-Etienne-de-Chigny et Luynes

Ce classement par arrêté préfectoral, accordé pour 5 ans, confère un statut spécifique à la commune bénéficiaire, gage de qualité pour les touristes. En effet, il atteste que la commune s'est dotée d'une politique locale de tourisme et offre des capacités d'hébergements adaptées aux touristes. Les communes de Tours et de Savonnières ont fait l'objet d'un reclassement et les communes de Saint-Avertin, Rochecorbon, Villedandry, Saint-Etienne-de-Chigny et Luynes ont été classées "Commune touristique". Ces communes satisfont aux conditions de capacité d'hébergements touristiques, d'offres d'animations et d'accueil en office de tourisme requises au plan national.

Des moyens humains renforcés

Afin d'amplifier les actions de valorisation du patrimoine à l'échelle intercommunale, la Communauté d'agglomération et la Ville de Tours ont initié en 2014 la mise en commun des ressources humaines du service Tourisme et du Patrimoine de la Ville. Ainsi, trois agents du patrimoine ont été mis à disposition à hauteur de 50 % de leur temps de travail. Tour(s)plus a également créé en 2014 un poste de chargé de mission Tourisme pour accompagner ses projets de développement.



HABITAT ET RÉNOVATION URBAINE

Renforcer l'attractivité résidentielle
du territoire

Assurer la cohésion urbaine
et sociale du territoire

4,9 €
MILLIONS

POUR LE LOGEMENT SOCIAL

176

PRÊTS IMMO%



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE

1

Politique en faveur du logement abordable

- **Organisation de l'enregistrement et de la satisfaction de la demande de logements locatifs sociaux** - Tour(s)plus a versé 30 000 € à l'AFIDEM pour permettre aux communes de l'agglomération d'avoir accès au fichier commun de la demande HLM géré par l'association. Au 31 décembre 2014, près de **10 600 demandes locatives sociales** étaient actives sur Tour(s)plus, soit les $\frac{3}{4}$ des demandes enregistrées à l'échelle du département. Près de **3 700 logements sociaux ont été attribués** en 2014 au sein du parc HLM de Tour(s)plus, dont près de 1 000 au bénéfice de ménages rencontrant des difficultés au titre de l'accord collectif intercommunal.
- **Organisation de la production de logements locatifs sociaux** - Tour(s)plus a agréé 26 opérations représentant **591 logements locatifs sociaux** familiaux et en structures collectives sur 9 communes. Pour permettre la réalisation de cette offre nouvelle, Tour(s)plus a consacré une enveloppe de près de 4,9 M€ au titre de la politique en faveur du logement social, complétée par une enveloppe de plus de 1 M€ de crédits d'Etat délégués. Action logement a versé, par ailleurs, plus de 3,3 M€ d'aides pour la réservation de plus de 180 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.
- **Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux** - Tour(s)plus a garanti les emprunts de **19 opérations** représentant 465 logements locatifs sociaux pour un montant total garanti de plus de 21 M€.
- **Soutien à l'accession sociale à la propriété** - Tour(s)plus a validé la distribution, par ses 6 banques partenaires, de **176 prêts immo%** dont 40 pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux d'amélioration énergétique, moyennant une dépense communautaire de près de 600 000 €. Ces prêts ont aidé majoritairement de jeunes actifs aux revenus modestes à devenir propriétaires de leur logement sur Tour(s)plus.

La Communauté d'agglomération a agréé, par ailleurs, la réalisation de **60 logements** en location-accession (PSLA) en 2014.

176
PRÊTS IMMO%
ACCORDÉS
EN 2014

Mise en œuvre de la politique en faveur du logement privé existant

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général "Habitat+" d'Indre-et-Loire, **321 propriétaires privés** ont bénéficié en 2014 d'une aide financière de l'ANAH et de l'Etat d'un montant de plus de 2,3 M€, et de Tour(s)plus de plus de 700 000 € pour rénover leur logement,

générant près de 3,6 M€ de travaux. Dans le cadre du programme national "Habiter Mieux", 118 logements ont fait l'objet de travaux spécifiques permettant une amélioration significative de leur performance énergétique.

Mise en œuvre de la politique foncière de Tour(s)plus

Tour(s)plus a soutenu les acquisitions foncières destinées à la réalisation de l'**écoquartier** de la Guignardière à Chambray-lès-Tours comptant à terme 600 logements et l'aménagement des quartiers Les Tailles et l'Ormeau à Saint-Avertin composés de près de 600 logements.

Par ailleurs, Tour(s)plus a décidé d'acquérir deux terrains au titre de son fonds de portage foncier destinés à la réalisation d'une vingtaine de logements.

Mise en œuvre de la politique de Tour(s)plus en faveur de populations spécifiques

- **Gens du voyage** - En 2014, Tour(s)plus a versé 100 000 € aux communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire, Ballan-Miré et Tours pour contribuer au financement du fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage et 150 000 € à Tours pour la réalisation de la 1^{ère} aire de grand passage de l'agglomération.
- **Seniors** - Tour(s)plus a animé une réflexion partenariale sur le label de l'OMS "Ville amie des aînés" ainsi que sur l'identification de zones favorables au vieillissement.
- **Jeunes en parcours d'insertion professionnelle** - Tour(s)plus a contribué, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat visant à organiser la production et la gestion de logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur l'agglomération tourangelle.
- **Publics démunis** - Tour(s)plus a contribué, au financement de l'activité de la FICOSIL (Filiale Immobilière Commune des Organismes Sociaux d'Indre-et-Loire) chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur l'agglomération tourangelle au titre du PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées d'Indre-et-Loire).

1 Ensemble de logements sociaux, "Le Petit Prince" à Tours

© Tour(s)plus

2 Foncier à Saint-Pierre-des-Corps

© Tour(s)plus





ASSURER LA COHÉSION URBAINE ET SOCIALE DU TERRITOIRE

Rénovation urbaine

- **Achèvement du Programme de Rénovation Urbaine**

Conformément aux termes de l'avenant à la convention signée en 2008 avec l'ANRU, l'année 2014 a vu la poursuite du dernier chantier du PRU de réhabilitation des 433 logements sociaux des tours de l'Aubrière à Saint-Pierre des Corps. Tour(s)plus a également initié la préparation de la candidature de l'agglomération de Tours au nouveau programme national de renouvellement urbain 2014/2024.

- **Démarche de gestion urbaine de proximité dans les quartiers de la rénovation urbaine**

Les actions de gestion urbaine de proximité ont porté en 2014 en particulier sur l'appropriation des nouveaux espaces par les habitants et les gestionnaires, via notamment le développement d'outils innovants (agora numérique, carte interactive des modes de gestion ...).

130 agents de proximité de Tour(s)habitat, Val Touraine Habitat et la SEM Maryse Bastié présents dans les quartiers de la rénovation urbaine ont été formés aux troubles psychologiques dans leurs pratiques professionnelles.

Enfin, **204 élèves** des écoles primaires et des collèges de l'agglomération ont bénéficié de l'outil pédagogique "Ville en valise", dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à l'environnement urbain animés par Arbore'sciences.

Contrat urbain de cohésion sociale

Tour(s)plus a financé 36 actions au titre du contrat urbain de cohésion sociale, en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération, moyennant 0,43 M€.

Elaboration du contrat de Ville 2015-2020

Dans le cadre de la réforme de la politique de la Ville introduite par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Tour(s)plus a initié, en 2014, l'élaboration du nouveau contrat de ville portant sur la période 2015-2020. Ce nouveau contrat qui devrait être signé en juillet 2015, porte sur une nouvelle géographie prioritaire, intègre un nouveau programme de renouvellement urbain, renouvelle la gouvernance et renforce la participation des habitants.

Emploi / insertion

• Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Près de 400 demandeurs d'emploi ont été accompagnés, en 2014, dans leurs démarches de retour à l'emploi durable dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. A ce titre, 200 demandeurs d'emploi ont pu visiter près d'une quarantaine d'entreprises et des centres de formation dans le cadre de rencontres de découverte des entreprises et de leurs métiers. Tour(s)plus a également soutenu 8 projets ou outils d'insertion professionnelle destinés à lever les freins à l'emploi à l'instar de la plateforme Mobilité Wimoov dont l'objectif est d'apporter et d'orienter les demandeurs d'emploi vers des solutions de mobilité.

• Mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

Plus de 35 700 heures d'insertion ont été effectuées dans le cadre de marchés publics passés par, d'une part, les communes de Joué-lès-Tours, Tours et Tour(s)plus et, d'autre part, les bailleurs sociaux au titre de chantiers réalisés dans le cadre du PLH et du PRU.

1 Réhabilitation des tours de l'Aubrière à Saint-Pierre-des-Corps
© Tour(s)plus

2 Visite de l'entreprise EMMAREL à La Riche, par des bénéficiaires du PLIE
© Tour(s)plus





DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE

La population, au cœur de la politique
de développement durable

La collectivité, moteur de la politique
de développement durable

La compétence énergie se développe

120

TONNES DE FRUITS ET LÉGUMES
POUR LES ASSOCIATIONS

17

COMMUNES ADHÉRENT
AU SERVICE COMMUN
DE L'ÉNERGIE

LA POPULATION, AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'environnement constitue un nouvel enjeu de santé publique

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'agglomération

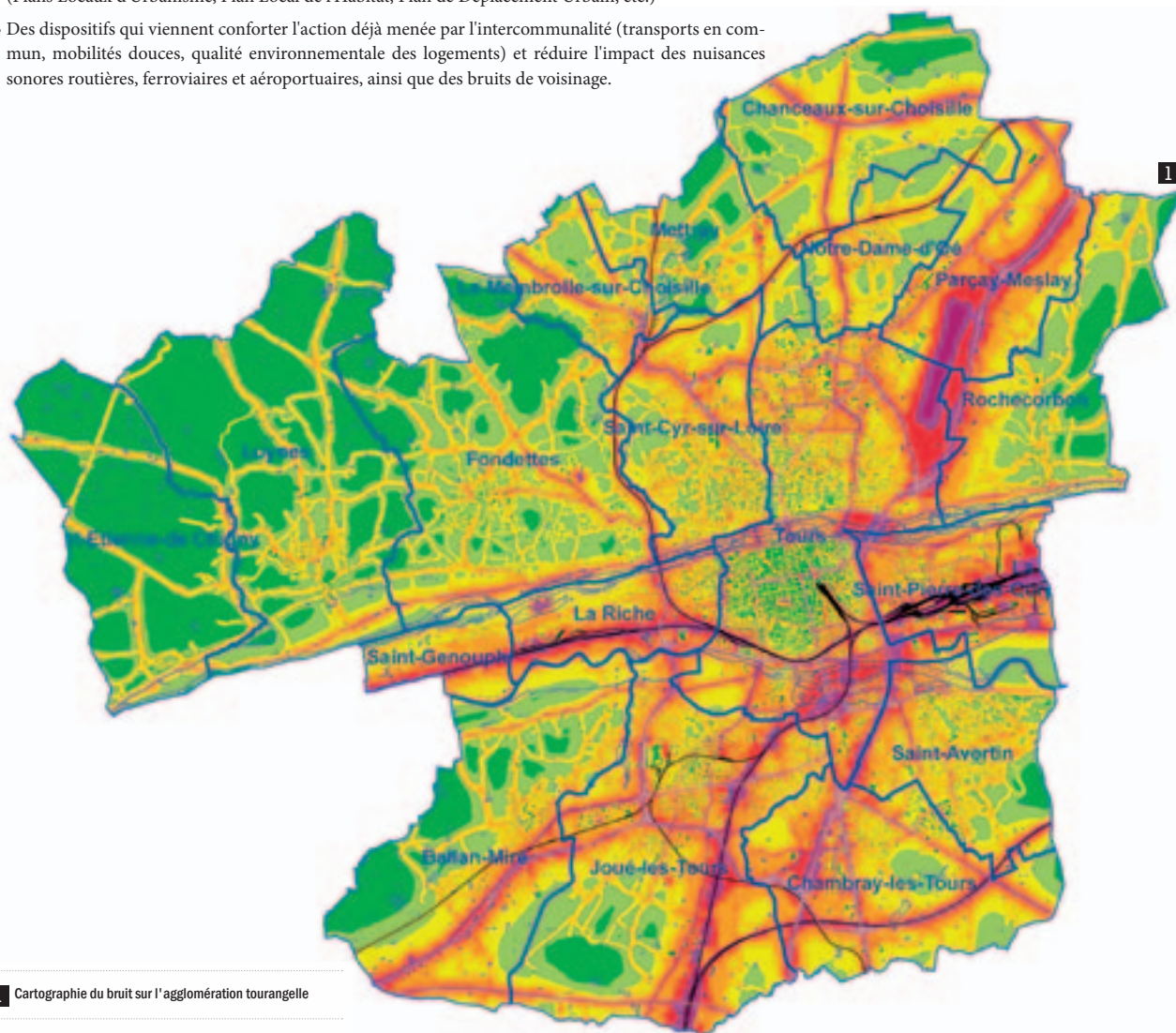
Le bruit, s'il fait partie de notre quotidien, nécessite que soient prises des mesures visant à limiter ses nuisances, tant pour ce qui concerne les infrastructures que pour les bruits de voisinage. C'est l'objectif que s'est fixé le **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'agglomération (PPBE)**, qui a été achevé en 2014, avant d'être soumis à consultation publique au premier semestre 2015. Ce PPBE s'appuie sur un diagnostic, co-élaboré avec les communes et les gestionnaires d'infrastructures du territoire (RFF, Cofiroute, Conseil Départemental, Base Aérienne 705, Syndicat Mixte de l'Aéroport, etc.) Il comprend notamment des **Cartes Stratégiques de Bruit**, réalisées en 2010/2011 qui permettent de quantifier le niveau d'exposition au bruit du territoire de l'agglomération.

A l'issue de cette phase de diagnostic, le PPBE permet à Tour(s)plus d'initier un plan d'actions visant à réduire les nuisances sonores et qui comporte :

- Des mesures préventives liées à la réalisation du tramway ou du boulevard périphérique, au développement de l'activité aéroportuaire, à l'élargissement de l'autoroute A10 ou à la construction de la LGV Tours-Bordeaux ;
- Une prise en compte des problématiques de bruit dans l'ensemble des documents d'aménagement (Plans Locaux d'Urbanisme, Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain, etc.)
- Des dispositifs qui viennent conforter l'action déjà menée par l'intercommunalité (transports en commun, mobilités douces, qualité environnementale des logements) et réduire l'impact des nuisances sonores routières, ferroviaires et aéroportuaires, ainsi que des bruits de voisinage.

LE BRUIT EN CHIFFRES

177 km de voiries gérées par Tour(s)plus
46 900 personnes exposées dans l'agglomération au bruit routier diurne
2 900 logements sociaux certifiés "Qualitel" ou "Habitat & Environnement" entre 2009 et 2013
400 km de réseau de transports en commun



1 Cartographie du bruit sur l'agglomération tourangelle

2 Station de mesure de l'air à Tours, par l'association Lig'Air
© Lig'Air

La qualité de l'air

La qualité de l'air constitue un autre enjeu important en matière de santé publique, que Tour(s)plus a inscrit dans le cadre d'un Plan de Protection de l'Atmosphère, partagé avec les autres acteurs publics et qui a été soumis à enquête publique en 2014. Il contribue notamment au renouvellement du parc de chauffage, à la mise en place des plans de déplacements d'entreprises et d'administrations, à la réduction des pollutions industrielles, ou encore à la promotion des bonnes pratiques en matière agricole. Afin d'assurer la surveillance de la qualité de l'air sur son territoire, la Communauté d'agglomération est adhérente de Lig'Air, association agréée par le Ministère de l'Environnement, au travers d'une convention qui a fait l'objet d'une renégociation à la fin de l'année 2014. Cette dernière prévoit en particulier la gestion de 4 stations de mesures fixes, situées à la fois en secteurs urbain et périurbain et à proximité de zones à fort trafic routier (avenue Pompidou à Tours). L'agglomération dispose également d'une station destinée à mesurer spécifiquement la présence de pesticides dans l'atmosphère.

Les ondes électromagnétiques

Plus récente et principalement liée au développement des réseaux de téléphonie mobile, la problématique des ondes a conduit Tour(s)plus à créer un Observatoire des ondes électromagnétiques. Au-delà du travail de collation des données qu'il réalise (débouchant sur une cartographie détaillée des antennes relais), cet observatoire organise des campagnes de mesures, gratuites, destinées aux habitants et aux établissements recevant du public.

L'AIR EN CHIFFRES

5 jours de dépassement des seuils de particules PM10
70 % de part du transport routier dans les émissions de NOx (dioxyde d'azote)
31 % de réduction des Nox d'ici 2015 (objectif)

LES ONDES EN CHIFFRES

52 mesures réalisées dans les écoles de l'agglomération
140 points hauts accueillant une antenne relais
50 communications gérées simultanément par une même antenne relais

2





1

L'environnement constitue un nouvel enjeu d'éducation

Tour(s)plus, la commune de Tours et celle de Joué-lès-Tours ont initié la création en 2014 d'un Service commun d'éducation à l'environnement et au développement durable. Celui-ci apporte des réponses aux préoccupations toujours plus importantes de la population face à l'impact du réchauffement climatique.

Les interventions de ce nouveau service consistent essentiellement dans :

- La réalisation d'un programme commun d'animations destinées à tous les publics et couvrant de nombreux domaines (connaissance de la nature, jardinage, gestion des déchets, économies d'énergie, etc.)
- La sensibilisation des scolaires et des centres de loisirs aux problématiques environnementales ;
- L'organisation de manifestations grand public (opération "Pla'net" de plantation d'arbres, visites du centre de tri et de la station d'épuration de la Grange David, etc.)

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2014, Tour(s)plus a proposé à l'ensemble des communes dotées d'un Plan Climat ou d'un Agenda 21 un programme d'animations gratuites liées aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP), institués par la réforme des rythmes scolaires. Les animateurs du Service commun d'éducation à l'environnement et au développement durable sont intervenus pour ce faire dans les écoles d'une dizaine de communes.

Par la diversité de ses fonctions et sa situation géographique, La Gloriette s'est affirmée comme le principal démonstrateur de la politique d'éducation à l'environnement de la Communauté d'agglomération.

L'initiation au jardinage dans un potager faisant l'objet d'une gestion raisonnée, la découverte de la faune et la flore en toue cabanée, la pratique d'activités de loisirs (golf, cerf-volant, jeux en bois géants), la découverte de l'apiculture dans un espace spécialement aménagé, la promenade dans près de 40 hectares de bocages dotés d'une importante biodiversité... sont autant de potentialités présentées par ce parc naturel rendu encore plus accessible aux habitants par la traversée de l'itinéraire de La Loire à Vélo et la proximité de 2 stations de tramway.



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN CHIFFRES

15 000 arbres plantés dans le cadre de l'opération "Pla'net"

6 155 personnes accueillies à la Maison Communautaire de l'Environnement de Joué-lès-Tours en 2012

360 animations dans le cadre des TAP durant l'année scolaire 2014/2015

192 hectares d'espaces naturels dans la plaine de La Gloriette

L'environnement constitue un nouvel enjeu de consommation

L'objectif de réduire de 7% en 5 ans la quantité de déchets émis par les ménages a conduit Tour(s)plus à initier une nouvelle politique destinée à lutter contre le gaspillage alimentaire. Nécessaire au plan environnemental, utile au plan social et efficace au plan économique, cette politique mobilise les 3 piliers du développement durable.

La camionnette de ramasse de produits encore consommables mais plus vendables, mise en place en collaboration avec la Banque Alimentaire, la Ville de Tours et le secteur de la grande distribution, a permis en 2014 de sauver 120 tonnes de fruits et légumes, mises à disposition de plus d'une cinquantaine d'associations de don alimentaire.

Parallèlement, la Communauté d'agglomération a fait réaliser une étude par la SEPANT, à l'échelle du département, permettant de quantifier les gisements de fruits et légumes tout au long de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, logisticiens, grossistes, distributeurs).

Les résultats de cette étude ont conduit Tour(s)plus, en partenariat avec Touraine Propre, à répondre en décembre 2014 à un appel à projets de l'Etat, dans le cadre du Programme National de l'Alimentation, pour lequel elle a été retenue parmi plus de 200 candidats. Ce projet est simple, "sur le papier" en tous cas : créer une plateforme de collecte et de tri des fruits et légumes sur le marché de gros de Rochepinard, dotée de moyens de conservation afin d'allonger la durée de vie des produits et d'en faire bénéficier l'ensemble du secteur associatif départemental.

La promotion des circuits courts participe de la même logique d'une gestion plus cohérente et durable des ressources alimentaires. La Communauté d'agglomération y participe en demandant aux jeunes exploitants agricoles qu'elle contribue à installer sur son territoire de privilégier la vente de proximité, notamment dans la restauration collective. Tour(s)plus est suivie dans ce sens par nombre de ses communes membres, qui inscrivent dans leurs cahiers de charges en matière de restauration scolaire des clauses faisant référence aux circuits courts. La réédition en 2014 du guide "A Table", qui recense l'ensemble des lieux de production et de distribution d'une alimentation raisonnée dans le département d'Indre-et-Loire, est venue synthétiser et mettre à disposition du grand public l'ensemble de ces efforts.

Mais la consommation ne se limite pas à l'alimentation ! Le secteur du logement, parce qu'il pèse lourdement sur le budget des ménages et est fortement créateur d'activité, justifie qu'une forme de circularité soit appliquée à son mode de développement économique. Tour(s)plus a ainsi soutenu la plateforme de récupération de matériaux de construction "Solibat", au travers de laquelle les Compagnons Bâisseurs procurent des matériaux issus de dons d'entreprises de BTP à des familles en situation de précarité, en vue de leur permettre une auto-réhabilitation de leur logement.



LA CONSOMMATION EN CHIFFRES

- 240 000 repas "sauvés" en 2014 par la camionnette de l'aide alimentaire
- 20 kg d'aliments jetés chaque année à la poubelle par Français
- 250 exploitations biologiques en Indre-et-Loire
- 211 515 € de matériaux donnés à la plateforme Solibat en 3 ans

1 Animation à La Gloriette
© Tour(s)plus

2 Animation autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire
© Tour(s)plus



2

LA COLLECTIVITÉ, MOTEUR DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1

LE PLAN CLIMAT EN CHIFFRES

20 % de diminution des rejets de CO₂ (objectif 2020)

75 % de diminution des rejets de CO₂ (objectif 2050)

2 404 000 tonnes équivalent CO₂ émises par le territoire (2010)

2 600 000 € de coût supplémentaire annuel pour Tour(s)plus en cas de baril de pétrole à 147 €

Un plan climat pour l'agglomération

La question climatique est aujourd'hui au cœur des préoccupations des citoyens, des entreprises et, singulièrement, des pouvoirs publics. L'organisation par la France, à la fin de l'année 2015, de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) devrait mettre encore plus en lumière cette thématique.

La première étape en vue de l'adoption du Plan Climat Energie Territoire (PCET) de Tour(s)plus a consisté à réaliser un bilan Carbone du territoire de l'agglomération (composé alors de 14 communes). Ce bilan met en exergue le rôle joué en matière d'émissions de CO₂ par les secteurs résidentiel (19%) et celui des déplacements (15%), qui constituent des leviers d'intervention de la Communauté d'agglomération. Il prend également en compte les émissions dues aux services rendus par Tour(s)plus aux habitants (transports urbains et gestion des déchets, en particulier).

A l'issue de ce bilan et d'une phase de concertation avec les acteurs publics et privés, Tour(s)plus a décliné 56 actions visant à réduire son empreinte Carbone, au travers d'un aménagement durable de son territoire, du développement des transports alternatifs ou du renforcement de son autonomie énergétique. A ce jour, une part très importante de ces actions a été achevée ou initiée. Avec quels résultats ? Un nouveau bilan Carbone réalisé en 2015/2016 permettra de mesurer l'impact des politiques conduites par la Communauté d'agglomération.

Des plans climat pour les communes

Au regard du cadre réglementaire qui fixe un seuil démographique de 50 000 habitants, seules Tour(s)plus et la Ville de Tours sont dans l'obligation de réaliser un PCET. Malgré cela, de nombreuses communes ont souhaité se doter d'un plan climat ou d'un Agenda 21. Un engagement bénéfique tant la lutte contre le changement climatique justifie une intervention complémentaire et concertée de l'ensemble des acteurs publics.

Pour autant, ces plans climat ne se limitent pas à une simple déclinaison du plan communautaire, mais permettent de s'adapter aux réalités de chaque territoire : espaces urbains ou périurbains, accessibilité en transports publics, qualité énergétique du patrimoine communal, etc. L'accompagnement des communes par la Communauté d'agglomération, technique et financier, permet de rendre cohérentes ces actions dont l'objectif est le même : réduire les émissions de CO₂.

LES PLANS CLIMAT COMMUNAUX EN CHIFFRES

12 communes engagées dans une démarche climatique (Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Fondettes, La Riche, Luynes, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Parçay-Meslay, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Tours)

1 établissement d'enseignement (Institut du Travail Social) qui reprend la démarche communautaire

15 % de baisse de consommation de gaz et d'électricité à Saint-Cyr-sur-Loire d'ici 2017

20 % au moins de produits bio et/ou locaux dans les cantines de Notre-Dame-d'Oé d'ici 2020

1 La Gloriette
© Tour(s)plus

2 Véhicules de location CITIZ
© Tour(s)plus

3 Bateau fauconneur
© Tour(s)plus

Vers de nouvelles mobilités

Si elle s'appuie sur une colonne vertébrale constituée des transports publics, l'action intercommunale en faveur d'une mobilité bas carbone est extrêmement diversifiée. A commencer par le soutien au développement de la pratique cyclable, qui a vu Tour(s)plus mettre en place un chèque d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique. La Communauté d'agglomération est également partenaire du projet Velab (vélo électrique avec pédalier à courroie elliptique), dont elle a équipé ses propres services.

Le covoiturage fait l'objet d'un site internet porté en commun par Tour(s)plus et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. Se rapprochant des plateformes nationales par son ergonomie, il se démarque par sa gratuité, par la place qu'il laisse aux déplacements domicile/travail et par la possibilité de créer des espaces privatifs pour les entreprises ou les organisateurs d'événements.

Si le covoiturage rencontre un succès grandissant, ce dernier génère de nouveaux besoins en matière de stationnement. Pour y répondre, Tour(s)plus a réalisé 2 aires qui y sont dédiées en 2014, à Notre-Dame-d'Oé et Saint-Etienne-de-Chigny. Enfin, pour compléter son offre de déplacements alternative, la Communauté d'agglomération a adhéré au service d'autopartage Citiz, qui compte à ce jour 16 véhicules, répartis au sein de 8 stations et dotés d'une nouvelle offre électrique située à proximité de l'Hôtel d'agglomération.

Les Plans de Déplacements d'Administration et d'Entreprises, en caractérisant les déplacements domicile/travail et professionnels des salariés, ont pour objectif de modifier les pratiques en matière de mobilité. Tour(s)plus, les villes de Tours et Joué-lès-Tours, STMicroelectronics, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Université François Rabelais : près de 25 PDA et PDE ont été réalisés à ce jour, représentant des milliers de salariés.



2

LA MOBILITE EN CHIFFRES

- 469 ménages soutenus dans l'achat de leur vélo à assistance électrique (en 4 ans)
- 90 % de déplacements domicile/travail sur le site de covoiturage
- 209 adhérents au service Citiz en 2014
- 2 000 tonnes équivalent CO² économisées par le personnel de Tour(s)plus privilégiant le tramway à la voiture

Préserver la biodiversité

La protection de la nature ne saurait se réduire à la seule défense de telle ou telle espèce végétale ou animale. La biodiversité constitue en réalité un enjeu en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. La politique d'agriculture périurbaine menée par Tour(s)plus s'inscrit dans cette volonté de soutenir des projets qui limitent l'étalement urbain et génèrent du dynamisme économique. En 2014, une nouvelle exploitation maraîchère a ainsi été installée sur le territoire de la commune de Fondettes.

Après avoir réalisé une cartographie des plantes invasives aquatiques en 2013, la Communauté d'agglomération s'est dotée l'année suivante d'un bateau amphibie et de 2 barges motorisées, lui permettant de faucher les cours d'eau et plans d'eau. Ce service est mis à disposition gratuitement des communes qui y ont recours et l'évacuation des déchets fait l'objet d'un protocole spécifique, destiné à empêcher la prolifération de ces plantes invasives.

La préservation de la trame verte et bleue implique une intervention de la collectivité visant à valoriser des espaces naturels. Ces interventions sont multiples et font l'objet d'un soutien de Tour(s)plus : restauration de corridors écologiques dans la presqu'île de La Confluence (Berthenay et Villandry) ou sur le pôle économique Nord de Fondettes, renaturation de zones humides à Notre-Dame-d'Oé... Leur intérêt n'est cependant pas seulement écologique puisqu'elles contribuent à renforcer l'attractivité touristique d'espaces sur lesquels l'urbanisation n'est plus possible.

En promouvant la gestion raisonnée des espaces publics, la Communauté d'agglomération souhaite anticiper les effets de la Loi Labbé qui imposera, probablement d'ici 2017, aux communes de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Un plan d'action et de formation des agents communaux et intercommunaux a été mis en place et devait être complété en 2015 par une campagne de communication destinée au grand public. Parallèlement, Tour(s)plus a renforcé ses actions au sein des jardins familiaux, en y organisant des formations mais également en finançant pour le compte des communes des équipements de gestion écologique, notamment en matière de récupération d'eau.



3

LA BIODIVERSITE EN CHIFFRES

- 23 hectares de terres agricoles acquises par Tour(s)plus à Saint-Avertin en 2014
- 37 plantes invasives aquatiques référencées dans l'agglomération
- 30 km² d'espaces naturels préservés dans la presqu'île de La Confluence
- 2 000 jardins familiaux dans l'agglomération

LA COMPÉTENCE ÉNERGIE SE DÉVELOPPE

Le schéma directeur intercommunal de l'énergie est une des composantes de la compétence communautaire "Énergie" validée fin 2013. Ce schéma vise à structurer des actions d'efficacité ou de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Une action spécifique sur les bâtiments communaux

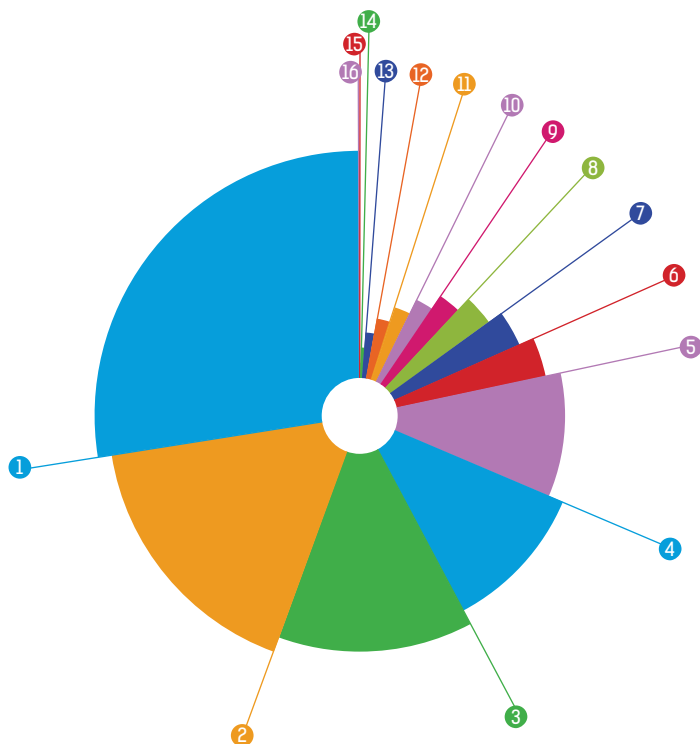
La connaissance des consommations énergétiques du parc bâti communal : le "cadastre énergétique".

Ce cadastre est un outil de recensement des consommations communales et communautaires du parc bâti et des équipements publics qui fait état des consommations sur une année. Cet outil photographique des consommations peut se décliner en de nombreux ratios (MWh consommés / an / m² de locaux sportifs ou scolaires) et permet de déterminer s'il y a des bâtiments qui doivent faire l'objet d'une attention particulière en termes de traitement énergétique. Ce cadastre se compose de plus de 800 lignes avec pour chaque site la consommation par fluide, les coûts associés, les surfaces chauffées et les vecteurs énergétiques mobilisés. Pour 2013 (dernier cadastre consolidé), ce sont plus de 180 GWh qui ont été consommés pour une facture globale de plus de 12,5M€..

Un outil financier d'appui : le fonds de concours de transition énergétique

Pour aider les communes à passer à l'acte, la Communauté d'agglomération a mis à leur disposition un fonds de concours pour assister les communes dans la réalisation de projets vertueux. Au total ce sont près de 300 000 € qui ont été attribués avec un taux d'aide moyen correspondant à 12% du coût du projet présenté.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU FDC 2014 = 288 K€



1 Joué-lès-tours :	78 795
2 Notre Dame d'Oé :	48 766
3 Tours :	38 550
4 Chambray-lès-Tours :	31 423
5 Saint-Avertin :	27 734
6 Chanceaux-sur-choisille :	10 155
7 La Riche :	9 627
8 Ballan-Miré :	8 636
9 Rochecorbon :	7 157
10 Saint-Cyr-sur-Loire :	6 709
11 Savonnières :	6 200
12 Saint-Genouph :	6 033
13 Luynes :	5 244
14 Druye :	2 533
15 Fondettes :	899
16 Saint-Pierre-des-Corps :	0

Hors commune de Saint Pierre des Corps (données non connues)

Un outil organisationnel au service des communes : le service commun de l'énergie

Au-delà des aspects de l'accompagnement financier qui est essentiel pour les arbitrages consistant à retenir des projets ambitieux, encore faut-il que la commune soit en capacité de les porter techniquement et en termes de conduite de projet. C'est pour cette raison, mais aussi pour suivre au plus près les dépenses communales, que la Communauté d'agglomération a mis en place, essentiellement sur les bases des compétences en ingénierie issues de la ville

de Tours, un service commun de l'énergie. Ce service accompagne les élus municipaux dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- 17 communes ont adhéré au service commun de l'énergie fin 2014 (toutes sauf Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours et Saint-Genouph). Depuis Saint-Genouph a rejoint le service et Chambray-lès-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire ont fait la demande.
- 17 contrats d'achats de gaz sur le marché ont été renouvelés par le service commun dans le contexte de la fin des tarifs réglementés de vente du gaz pour les gros consommateurs au 1^{er} janvier 2015. La facture a été réduite de 280 000 € soit une baisse de l'ordre de 30% par rapport à la situation antérieure.
- A l'échelle du service commun, ce sont plus de 950 000 € d'économies d'énergie qui ont été générées par l'action du service, en tenant compte des actions de redressement des polices d'abonnement, l'achat de gaz sur le marché, la reprise de certaines provisions contractuelles ou l'exécution de travaux d'économies d'énergie directement accompagnés par le service commun.
- Les plus petites communes du territoire se sont vues remettre un rapport de conseil en énergie partagé produit par un agent dont la mission est d'apporter des conseils permettant de déterminer des priorités d'intervention sur le patrimoine.
- De nombreuses études d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été conduites pour le compte des communes de la Communauté d'agglomération adhérentes au service commun.

950 000 €
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
GÉNÉRÉES GRÂCE AU SERVICE
COMMUN DE L'ÉNERGIE



Assistance à maîtrise d'ouvrage, Contrat de Performance Énergétique, et groupements de commandes : des outils contractuels

L'accompagnement offert par la Communauté d'agglomération à toutes ses communes membres, qu'elles adhèrent ou non au dispositif du service commun, a été développé sur deux chantiers stratégiques :

- L'étude de faisabilité technique de mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique pour améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments. En 2014, 44 bâtiments ont été audités et ont fait l'objet d'une présentation d'un rapport d'opportunité sur le recours possible à un CPE pour les rendre plus performants. La démarche se poursuit en 2015. 10 communes étaient concernées.
- La mise en place d'un groupement de commandes dans le domaine de l'énergie a été étudiée puis proposée aux communes avec comme vocation de renouveler un certain nombre de contrats d'exploitation-maintenance de chauffage ou pour traiter en 2015 la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité en tarif jaune et vert.

Une action dans le domaine des énergies renouvelables

Le développement du bois énergie

2014 aura été l'occasion de quelques concrétisations en la matière, compte tenu des succès récents de l'effet prix de la chaufferie biomasse de Saint-Pierre-des Corps sur les réseaux de chaleur des rives du Cher et du Sanitas, et des chaufferies plus locales du bois des Hâtes ou de l'école Jean de La Fontaine à Tours.

- La direction de l'énergie a conduit les études de faisabilité et de d'opportunité de trois chaufferies locales : la chaufferie de la nouvelle mairie de Notre-Dame-d'Oé qui s'est réalisée, celle du cœur de bourg à Berthenay (qui se fera finalement à la seule échelle de la nouvelle halle des sports) et celle des groupes scolaires Brûlon – Plantin à Saint-Avertin qui est en cours d'étude technique.
- Les études sur le développement d'un réseau de chaleur de grande importance (80GWh) se sont poursuivies sur un périmètre couvrant le futur quartier des Casernes, le CHRU Bretonneau, la faculté des Tanneurs et le cœur de ville de La Riche. Ces études se poursuivront en 2015.
- Afin de répondre à une question importante sur la pérennisation de la filière bois en région, la direction de l'énergie a été sollicitée et a participé à des groupes de travail organisés par le conseil départemental d'un côté et par l'ADEME et les régions Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire pour évaluer les différents enjeux de la filière, sa structuration professionnelle ainsi que la répartition des flux financiers. L'idée est de faire de cette filière une structure locale porteuse d'emploi qui s'appuie sur une juste rémunération de tous les acteurs de la filière et en garantissant un prix de sortie intéressant pour l'utilisateur final.

1 Panneau photovoltaïque au boulo-drome de Tours
© Léonard de Serres

2 Eolienne de la Gloriette
© Stéphane Taillebois





2

Le développement de la géothermie

La réflexion sur le développement de la géothermie s'est poursuivie sur le territoire de la Communauté d'agglomération à travers plusieurs projets concrets :

- L'étude de faisabilité du recours à la géothermie basse énergie pour chauffer le quartier des Casernes à Tours. Un forage d'essai a été mis en œuvre pour évaluer le potentiel.
- Le projet du Centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours, dont les conditions de fonctionnement nécessitent une parfaite maîtrise des températures et de l'hygrométrie pour des raisons liées à la conservation des œuvres, va bénéficier d'un dispositif de rafraîchissement par une thermo-frigo-pompe qui s'appuiera sur un dispositif de 22 sondes géothermiques verticales. Au-delà du seul aspect de sa grande efficacité énergétique, ce dispositif évite la mise en place de système de rafraîchissement aérothermique dont la compatibilité avec les règles d'urbanisme dans le secteur sauvegardé aurait été difficile à trouver.
- Des études de faisabilité du déploiement de la géothermie sur les piscines de la Communauté d'agglomération avec le choix d'un maître d'œuvre et des forages d'essais programmés en 2015 autour des piscines de Luynes et Saint-Avertin et potentiellement à Fondettes.

La production d'électricité renouvelable

Les projets de développement d'installations photovoltaïques se sont poursuivies à Tours. Un projet a fait l'objet d'étude de faisabilité et devrait se poursuivre en 2015 pour développer une production d'électricité par la mise en place de turbine à proximité du barrage de Rochepinard sur le Cher.

Le rayonnement

L'action de la Communauté d'agglomération dans le domaine de l'énergie est reconnue au niveau national. De ce fait, la direction de l'énergie a été invitée à faire des présentations lors des assises de l'énergie à Dunkerque en 2014 (puis à Bordeaux en 2015) ou lors des rencontres nationales des réseaux de chaleur.

Le magazine EnergiePlus spécialisé dans le domaine de l'énergie a fait la une d'un de ses numéros au sujet de l'action du service commun de l'énergie, outil unique en France, et sur l'intégration d'une conseillère en énergie partagée au sein de cette équipe.



◎
**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS**
◎

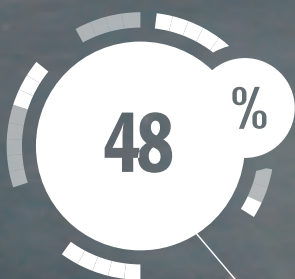
La gestion des déchets ménagers en 2014

.....
La collecte

.....
Trier et valoriser

.....
Informier et sensibiliser

.....
Un service commun de la Propreté Urbaine



DE DÉCHETS VALORISÉS



DE DÉCHETS
PRODUITS PAR HABITANT



LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN 2014

1

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003 pour la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 295 404 habitants répartis sur 39 000 hectares.

Tour(s)plus exerce ainsi en totalité la compétence "élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés", à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, le service environnement et déchets compte au 1^{er} janvier 2014, 262 agents et 50 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Les objectifs du service sont multiples : offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM dont le taux

unique de 8,78% n'a pas changé depuis 2004. Ce financement est complété par la redevance spéciale acquittée par les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens Eco-emballages, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2014, les dépenses de fonctionnement étaient de 30,3 M€ et les recettes de fonctionnement de 44,2 M€, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 102 € et un coût à la tonne collectée et traitée de 197 €.

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une augmentation du tonnage global de 8% par rapport à 2013, qui est dû à l'arrivée des 3 communes de la Communauté de communes du Vouvrillon. Le tonnage total collecté et traité est de 152 799 tonnes, soit 517 kg de déchets produits au total par habitant et par an. **Le taux global de valorisation est de 48%, soit au-delà des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement (45% d'ici 2015).**

8,78 %
TAUX UNIQUE DE LA TAXE
D'ENLÈVEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES INCHANGÉ
DEPUIS 10 ANS

LA COLLECTE

La Communauté d'agglomération dispose d'une unité collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt nord, dépôt centre et dépôt sud).

La régie de collecte effectue les missions suivantes :

- **La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte** sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray et Saint-Genouph
- **La collecte des déchets verts en porte-à-porte** porte sur les communes de Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille et Mettray.
- **La collecte des encombrants** sur rendez-vous sur les communes collectées pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages recyclables, auxquelles viennent s'ajouter les communes de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny ; Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours
- **Le carton en porte-à-porte** pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours

La Communauté d'agglomération fait appel à des prestataires privés pour les collectes suivantes :

- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Saint-Étienne-de-Chigny, Fondettes, Luynes, Chanceaux-sur Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon
- Les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la communauté (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37.
- La collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par l'entreprise VÉOLIA.

1 Camion de collecte dans le Vieux Tours

© Tour(s)plus

2 Façade végétalisée du Dépôt Centre

© Tour(s)plus



La collecte des déchets végétaux

La collecte des végétaux est organisée sur 10 communes entièrement conteneurisées. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec

une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, sera facturé.

La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tour(s)plus, pour toutes les communes de l'agglomération. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Deux équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 2 camions plateaux.

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de l'agglomération. Cette collecte est effectuée

en régie sur l'hypercentre de Tours et par Tri 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

La collecte du verre

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte manuelle, à l'aide d'un camion plateau avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de caissettes spécialement dédiées.

L'unité BACS

Cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte à porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de l'agglomération. Les missions principales sont la livraison en porte à porte

des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels et sacs plastiques. Le parc total de bacs roulants représente 217 090 bacs tous flux confondus.

La cellule points d'apport volontaire (PAV)

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, la cellule travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

- Le nettoyage : principalement sur les points d'apport volontaire enterrés de l'agglomération mais aussi sur les conteneurs hors sol de l'hyper centre de Tours : un agent à plein temps est affecté à cette mission. À l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression il procède à un lavage bi-hebdomadaire.
- La maintenance : deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.



217 090
bacs roulants
MIS À LA DISPOSITION
DES HABITANTS DE L'AGGLO





TRIER ET VALORISER

Une déchèterie dans un rayon de 7 km pour tous

En 2014, les déchèteries ont reçu 409 375 visites, et 42 052 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 102 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Tous les emballages recyclables et le papier collectés sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et

le soutien des Eco-organismes atteignent la somme de 4,39 M€. L'augmentation des recettes est liée à l'augmentation des versements des éco-organismes.

Le tri et la valorisation des déchets végétaux

En 2014, 31 421 tonnes de déchets verts et souches ont été collectées sur le territoire de l'agglomération qui ont été traitées sur les quatre plates-formes de compostage utilisées par Tour(s)plus (Charentilly, Saint-Pierre-des-Corps, Chanceaux-sur-Choisille, gérées par des sociétés privées, Saint-Avertin qui appartient à Tour(s)plus). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Le tri et la valorisation des encombrants

En 2014, 1 743 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plate-forme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines asso-

ciations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en 2 fractions ferrailles et bois lesquelles sont valorisées à hauteur de 70%.

Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de l'agglomération, soit 92 255 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de services techniques ou tout-venant de déchèteries), sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou le centre de Chanceaux-près-Loches. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Communauté d'agglomération utilise ainsi trois centres de transfert :

- La Grange David, à La Riche.
- Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.
- La Billette, à Joué-lès-Tours.



1 Démantèlement d'encombrants
© Tour(s)plus

2 Point d'apports volontaire enterrés centre-ville de Tours
© Tour(s)plus

3 Trieur optique du centre de tri
© Tour(s)plus

4 Criblage sur la plateforme de compostage à Saint-Avertin
© Tour(s)plus

5 Rack DEEE en déchèterie
© Tour(s)plus

INFORMER ET SENSIBILISER

En 2011, Tour(s)plus s'est engagé en partenariat avec l'ADEME dans un programme de prévention des déchets, dont le but est de réduire de 7% les déchets de la collectivité d'ici 2015. C'est à dire un total de 7 000 tonnes soit 26 kg/habitant sur les 5 ans. Pour cette 4ème année du programme, Tour(s)plus est en adéquation avec les objectifs fixés en partenariat avec l'ADEME car le bilan montre à ce jour 6% de réduction de déchets.

Des poulaillers dans les écoles

En 2014, 3 nouveaux poulaillers ont été mis en place dans 3 écoles différentes soit 8 au total depuis 3 ans.

Compostage et lombricompostage :

1 200 composteurs ont été distribués en 2014. Tour(s)plus atteint les 28% de taux d'équipement en composteur. Pour le lombricompostage, 200 foyers tests sont accompagnés dans leurs démarches en leur mettant gratuitement à

disposition le matériel et en répondant à leurs interrogations. Ces foyers ont permis de déterminer un poids moyen de déchets détournés de 77kg/an/foyer.

Collecte des textiles :

Suite à la caractérisation réalisée en 2013 sur les déchets ménagers résiduels, qui faisait ressortir une part importante de textiles dans les poubelles d'ordures ménagères, un travail important a été réalisé pour capter au maximum ce gisement sur l'agglomération. Ainsi, de nombreuses communes ont été équipées de nouvelles bornes afin de répondre à une demande forte des usagers.



Stop-Pub :

21 902 étiquettes Stop-Pub sont recensées, soit un taux d'apposition de 15 %. Le service constate une hausse du taux d'apposition.

Concours "Carafe à eau" :

Tour(s)plus a proposé un concours qui a permis à 100 foyers de gagner une carafe à eau.

Boîtes à livres :

Les deux premières boîtes à livres ont vu le jour cette année sur le territoire de Tour(s)plus. Elles sont implantées dans deux parcs différents de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire et elles rencontrent un réel succès.

21 902 étiquettes Stop-Pub sont recensées, soit un taux d'apposition de 15 %. Le service constate une hausse du taux d'apposition.

6 %
DE DÉCHETS EN MOINS DANS
L'AGGLOMÉRATION
GRÂCE À LA CAMPAGNE
"NOS ACTIONS ONT DU POIDS"



1 Installation d'un poulailler dans une école
© Tour(s)plus

2 Remise de lots aux élèves lors d'un concours sur le tri
© Tour(s)plus



3 000
MÉMENTOS-GUIDES DE TRI

500
AUTOCOLLANTS

200
AFFICHES

5 000
AIDES MÉMOIRES

ET

4 000
GUIDES PAVE
ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS
POUR L'HABITAT COLLECTIF.

Des intervenants dans les classes...

Depuis le 1er octobre 2014, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plate-forme de compostage). À la demande des enseignants, ils peuvent aussi intervenir dans une classe, sur des thématiques de tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants en milieu scolaire au tri et au recyclage des déchets et plus largement à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

... et auprès de la population

Depuis le 1er janvier 2014, 6 ambassadeurs de collecte sont basés dans les 3 dépôts de collecte sous l'autorité du Chef de dépôt, et assurent la communication auprès de la population en matière de collecte sélective. Leurs interventions sont directement liées à l'optimisation de la collecte sélective des déchets, impliquant

les usagers dans le but d'augmenter les performances qualitatives et quantitatives de tri.

Visites sur site, information auprès des commerçants, des gardiens d'immeubles, stands lors de manifestations grand public, .., autant d'initiatives qui concourent à une sensibilisation de proximité de qualité.

LE NOUVEAU SERVICE COMMUN DE LA PROPRETE URBAINE

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté d'agglomération Tour(s)plus assure le service commun de Propreté urbaine de 2 de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours. Rattaché à la direction Environnement et déchets de Tour(s)plus, le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis du domaine public. L'objectif ? Offrir aux habitants des deux villes un ensemble de prestations de qualité dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, tout en préservant l'environnement urbain et en s'adaptant aux besoins des collectivités concernées.

Le nouveau service commun de la propreté urbaine

Ce service assure quotidiennement l'ensemble des tâches liées à la propreté urbaine. Il regroupe 179 agents de Tour(s)plus sur 16 sites.

Le service est assuré 7 jours sur 7 et 363 jours par an. Parmi les missions régulières : le nettoyage des espaces publics tels que la voirie, les trottoirs, les places, les quais de bus et tram, le balayage mécanique et manuel, le lavage et le décapage, la collecte des corbeilles de rue, le désherbage des trottoirs et des voies, l'enlèvement de dépôts sauvages, le nettoyage des places de marchés de plein air, l'enlèvement des déjections canines, l'approvisionnement des distributeurs de sacs à déjections canines "caniprores", le nettoyage des écoles maternelles, le nettoyage du mobilier urbain, l'élimination des plantes invasives sur les plans et les cours d'eau.

Missions ponctuelles et imprévisibles : participation aux tâches de viabilité hivernale, enlèvement de certains graffitis à caractère obscène ou injurieux, interventions de lavage ou balayage exceptionnel.

2 768

DEMANDES D'INTERVENTIONS ENREGISTRÉES ET TRAITÉES

4 327

TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES DONT 14,5 TONNES DE DÉJECTIONS CANINES

16 523

INTERVENTIONS D'EFFACEMENT DE GRAFFITIS REPRÉSENTANT 8 000 M2





Faits marquants 2014 :

- 1^{er} janvier 2014 : Création du service commun intervenant sur les deux communes de Tours et Joué-lès-Tours
- Création d'une nouvelle équipe dédiée à l'élimination des plantes invasives sur les plans d'eau et équipée d'un véhicule amphibie faucardeur : "le gargantua"
- Achat d'un véhicule équipé d'une nacelle destiné à l'utilisation mutualisée entre les 22 communes de l'agglomération
- Renforcement des équipes dédiées à l'enlèvement des graffitis (+ 79 % de retrait de graffitis par rapport à l'année précédente)
- Harmonisation du travail du week-end sur les 2 communes
- Définition d'un nouveau coloris (vert jaune) pour les véhicules utilitaires du service
- Commandes de nouveaux matériels destinés non seulement au renouvellement de la flotte mais aussi à la mécanisation de certaines tâches (souffleur électrique) ainsi qu'au respect accru de l'environnement (porte-outil pour désherbage mécanique)



1 Balayeuse du service commun de la Propreté Urbaine
© Tour(s)plus

2 Enlèvement des graffitis
© Tour(s)plus

3 Un agent du service sur le bateau faucardeur
© Tour(s)plus



ASSAINISSEMENT

Le réseau de collecte des eaux usées

L'assainissement non collectif

1 198 ^{KM}

DE RÉSEAU

17,9 ^{M³}
MILLIONS

D'EAU USÉES TRAITÉES



LE RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

1

DE 13 À 16 STATIONS D'ÉPURATION EN 2014

Avec l'arrivée des trois communes supplémentaires, le parc du patrimoine assainissement est passé de 13 à 16 stations d'épuration et le linéaire de réseaux a atteint 1 198 km. Le nombre de postes de refoulement est passé de 206 à 228.

Près de 17,9 millions de m³ ont été traités sur les différentes stations d'épuration dont plus de 16,2 millions de m³ pour la station d'épuration de la Grange David.

La redevance assainissement est de 1,15€ HT le m³ pour l'année 2014 et les usagers des dernières communes ayant rejoint la Communauté d'agglomération ont bénéficié de ce tarif dès leur arrivée.

Etudes et travaux sur les stations en 2014 :

Renouvellement des membranes d'aération d'un bassin biologique à la station de la Grange David

Après une mise en service en 2006, il a été nécessaire de procéder au remplacement de membranes qui permettent de produire les fines bulles d'air qui alimentent un des 3 bassins d'un volume unitaire d'environ 22 000 m³. La fourniture de 1 700 membranes a coûté 58 000 € HT, le montage a été réalisé en régie.

Réalisation d'un nouvel outil de prétraitement à la station d'épuration de la Madeleine à Chambray-lès-Tours

Il a été décidé de remplacer l'ouvrage de prétraitement obsolète, à l'air libre, source des nuisances olfactives pour les propriétés riveraines. Le nouvel équipement est constitué de deux tamis de type TROMMEL ayant une capacité hydraulique de 200 m³/h avec compactage des déchets. Ces installations sont regroupées dans un bâtiment couvert et le traitement des odeurs est assuré par une tour de charbon actif. Coût de ces travaux : près de 320 000 € HT

Une nouvelle station à Luynes (procédé ORGANICA de la société MSE)

La Communauté d'agglomération a retenu pour la construction de la nouvelle station d'épuration de Luynes, le procédé Organica de la société MSE basée à Cinq Mars la Pile. Cette nouvelle unité aura une capacité nominale pouvant traiter la pollution de 6 500 équivalent-habitant (les travaux débiteront au cours de l'été 2015). Cet équipement, situé à proximité des habitations, regroupe dans un seul bâtiment les différents ouvrages tout en préservant l'aspect environnemental du site. La chaîne de traitement est constituée d'une filière classique de prétraitement, d'un bassin biologique de type boues activées associé à un écosystème planté qui assure la finition du traitement par une culture fixée. Cet ensemble permet de maîtriser les odeurs et est valorisé par sa serre fleurie qui donne un aspect jardin botanique. De plus, une nouvelle canalisation de rejet sera mise en œuvre avec un rejet en Loire afin d'assurer une protection maximale de la Petite Bresme. Le coût de cet équipement est de près de 2 700 000 € HT.



Etudes et travaux sur les postes de refoulement :

- Sur les réseaux existants : réhabilitation par chemisage intérieur des réseaux (5,7 km) pour un montant de 770 000 € HT, et renouvellement des réseaux par tranchée (3,2 km) pour 1 500 000€ HT
- Sur les travaux neufs : extension des réseaux (1,4 km) pour un montant de 740 000 € HT
- Travaux de restructuration du poste de refoulement "Jean Moulin" à Saint-Pierre des Corps : cet équipement par lequel transite une grande partie des eaux usées de la commune était à l'origine de nuisances olfactives pour le voisinage. La configuration des locaux ne permettant pas d'améliorer cette situation, il a été décidé de réhabiliter cet équipement en construisant un nouveau poste de refoulement à proximité immédiate. L'ouvrage de 4 m de diamètre et de 6 m de profondeur, est constitué d'une bache de stockage des effluents de 7 m³ et d'une fosse sèche équipée avec deux pompes de 140m³/heure. Une tour de désodorisation à charbon actif est installée dans le local technique à proximité. Les travaux réalisés par le groupement SOGEA / HABERT ont démarré le 20 janvier 2014, pour une durée de 3 mois. Le montant global des travaux s'élève à 307 700 € TTC. Il est prévu en 2015 de rénover le local technique situé à proximité du poste. Les travaux prévoient le ravalement de l'ancien bâtiment EDF, répertorié au patrimoine architectural de l'industrie de Touraine, ainsi que la réfection de la clôture périphérique.



1 Renouvellement des membranes d'aération à la station de la Grange David
© Tour(s)plus

2 Stations d'épuration et postes de refoulement des eaux usées situées sur l'agglomération

3 Poste de refoulement "Jean Moulin" à Saint-Pierre-des-Corps
© Tour(s)plus

Etudes et travaux sur les postes de relèvement :

- Approbation des zonages d'assainissement des communes de Luynes, Mettray et Saint-Cyr-sur Loire : La Communauté d'agglomération a poursuivi la révision des zonages d'assainissement sur ces trois communes. Ils ont été approuvés après enquête publique en 2015. Ces zonages d'assainissement permettent de définir pour l'assainissement collectif les opérations qui devront être menées à l'échéance du PLU et les investissements à venir pour assurer la desserte des riverains concernés.

- Eaux usées du Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur Loire : Un double objectif : augmenter la capacité de transfert des effluents, et mettre en place une conduite sous fluviale permettant de remplacer les deux canalisations fixées sous le tablier du pont du périphérique.

Travaux prévus :

- Construction d'un poste de refoulement permettant un débit de pointe de 2500 m³/h. L'ouvrage de diamètre 10 m avec 10 m de profondeur, sera implanté sur la parcelle acquise par Tour(s)plus, en bordure de la RD 952 entre la voie SNCF et le périphérique.

avec une conduite eaux usées de Ø 800 mm), entre le poste de refoulement et un ouvrage de raccordement au sud du site du Prieuré de Saint Cosme.

- Mise en place par la technique du micro-tunnelier d'une conduite sous la Loire sur environ 630 mètres linéaires (Fourreau de Ø 2 200 mm

- Le montant global des travaux est estimé à 6,4 M €, avec une durée prévisionnelle de chantier de 19 mois.

- Les travaux pourraient débiter au 1^{er} trimestre 2016.

- Rénovation de l'unité de production d'air comprimé de Tours : située au 30 rue Molière à Tours, alimente 7 postes de relevage pneumatique des eaux usées du centre-ville, pour permettre un écoulement gravitaire dans les canalisations. Les compresseurs de la Centrale d'Air Comprimé sont vieillissants et deviennent difficiles à entretenir. Le projet consiste à remplacer les compresseurs et à installer un dispositif de récupération de chaleur qui permettait de chauffer la centrale et les locaux du personnel. Le montant prévisionnel des travaux est de 575 000 € TTC, et les travaux ont été réalisés en deux tranches depuis mars 2015.



1

LA CELLULE CONTRÔLE

Cette cellule intervient notamment dans le cadre du contrôle de conformité des branchements et du suivi des rejets industriels.

674 contrôles de branchement ont été diligentés

69 % des installations étaient conformes.

83 autorisations de déversement des établissements industriels dont 50 assorties d'une convention



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) assure dans le cadre des installations neuves, des contrôles de projet et de réalisation. Il vérifie, avec une périodicité de 6 ans, le bon fonctionnement des installations par une visite sur site. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est assuré en régie. Avec l'arrivée des trois communes supplémentaires, le parc d'assainissement non collectif est passé de 3 505 unités à 3 781 unités. 75 installations neuves ou réhabilitées ont reçu un avis favorable pour la réalisation, et 669 ont fait l'objet d'un contrôle de fonctionnement. Le taux de conformité et de bon fonctionnement des installations est de 64%.

Dans le cadre de son programme, l'agence de Bassin Loire-Bretagne a décidé de subventionner la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour les communes rurales. Cette démarche a été initiée en liaison avec la Communauté d'agglomération pour les communes concernées et les usagers ont été sollicités directement par le SPANC. Près de 100 installations feront l'objet de travaux entre 2015 et 2017.



3

75

INSTALLATIONS NEUVES
OU REHABILITEES
ONT REÇU UN AVIS FAVORABLE
POUR LA RÉALISATION

669

INSTALLATIONS ONT FAIT
L'OBJET D'UN CONTRÔLE
DE FONCTIONNEMENT

1 Centrale d'air comprimé de Tours
© Tour(s)plus

2 Installation d'un système d'assainissement non collectif
© Tour(s)plus

3 Sondage de voile de boues dans une fosse toutes eaux
© Tour(s)plus



CULTURE ET SPORT

Les équipements communautaires culturels

Les équipements communautaires sportifs

3 000

VISITEURS
POUR LE CHANTIER
DU POINT HAUT

+22 %

DE SPECTATEURS
AU TEMPS MACHINE



LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES CULTURELS

1

Le Nouvel Olympia devient le Théâtre Olympia

Sur proposition du CDRT, dirigé par Jacques Vincey depuis le 1er janvier 2014, le Nouvel Olympia, ouvert en décembre 2003, est aujourd'hui dénommé le Théâtre Olympia. 32 000 spectateurs accueillis en 2014.

1 création en 2014, "YVONNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE" de Witold Gombrowicz, mise en scène Jacques Vincey, avec 11 représentations au Théâtre Olympia. Molière 2015 de la révélation féminine pour Marie Rémond.

Nomination au Molière 2015 du metteur en scène pour Caroline Guiela Nguyen (artiste associée à Jacques Vincey pour les saisons 2014/2015 et 2015/2016 du théâtre Olympia) pour "ELLE BRULE".

Tournées en 2014: 26 représentations en France d'"YVONNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE" de Witold Gombrowicz, mise en scène Jacques Vincey, et 38 représentations en France et en Suisse de "DOM JUAN" de Molière, mise en scène Gilles Bouillon

32 000
SPECTATEURS
ACCUEILLIS
AU THÉÂTRE OLYMPIA
EN 2014

Priorité à la formation et à l'initiation

Depuis 2005, cinq comédiens et un technicien sont inscrits dans le dispositif "Jeune Théâtre en Région Centre-Val de Loire" mis en place par la Région Centre, la Drac Centre-Val de Loire et le CDR de Tours qui affirment par là, le choix de la permanence artistique au centre d'une Maison de Théâtre.

Plus de **1 100 collégiens** ont bénéficié de 400 heures d'ateliers d'initiation et de sensibilisation au jeu dramatique du CDR de Tours. Par ailleurs, des interventions régulières à l'Ecole de la Deuxième chance et dans diverses structures (collèges, lycées, centres d'apprentissage, maisons de retraite, associations culturelles du département, structures sociales éducatives etc.), se sont déroulées en 2014.



2

Médiation culturelle et partenariats

Le Conservatoire National de Région –

Classe d'Art Dramatique
Prêt de la salle de répétition en juin pour les répétitions et le concours
Spectacle de présentation le 20 juin 2014 dans la salle B-M. Koltès
Fréquentation : 83 spectateurs

Le CCNT au Théâtre Olympia
2 représentations en juin 2014 dans le cadre du festival Tours d'horizon
Fréquentation : 772 spectateurs

Le Festival Rayons frais au Théâtre Olympia

Spectacle de Robyn Orlin
Les 5 et 6 juillet 2014, 2 représentations
Fréquentation : 900 spectateurs

Le Festival Emergences

Concert de Steve Coleman
mardi 18 novembre 2014
Fréquentation : 412 spectateurs



3

Le Temps Machine élargit son public

Ouvert depuis 2011, le Temps Machine est géré par l'association Travaux publics, délégataire de service public et bénéficie du label national SMAC (Scène de Musiques Actuelles) attribué par le Ministère de la Culture.

12 000 personnes ont poussé les portes de la salle communautaire, soit +22%. Qu'il s'agisse de concerts produits ou coproduits, de mises à disposition de salle aux associations ou encore de partenariats avec des structures ou festivals de l'agglomération, ces résultats placent désormais le Temps Machine au-dessus de la moyenne nationale observée par le Centre National de la Variété (10 000 entrées par SMAC). Ces chiffres en hausse sont confortés par le succès de la programmation jeune public (Ciné Zinzin, Anymal Fyesta, Octopop) qui a contribué à hauteur de 1470 spectateurs supplémentaires.

Plus de 400 artistes répartis en 137 groupes sont venus lors de 65 concerts organisés en 2014 :

- artistes de renommée nationale et internationale (Anaïs, Biga* Ranx, Horace Andy, Moriarty, Yann Tiersen, ...)
- musiciens régionaux et locaux (Boogers, PNEU, Fumuj, As de Trèfle, Piano Chat, Chill Bump, Peter Peaches...).

Les 5 soirées TACKT consacrées à la scène locale mettent l'accent sur des groupes locaux en voie de professionnalisation. Pour leur 2e année d'existence, ces rendez-vous bimestriels dans la salle club ont trouvé leur vitesse de croisière avec une moyenne de 171 spectateurs par soirée, soit une jauge de la salle club de 180 personnes quasiment atteinte, et doublée par rapport à 2013. L'ensemble de ces chiffres en augmentation contribue à l'embellie du taux de remplissage général du Temps Machine qui est de 66%, et passe même à 76% pour la seule grande salle.

Le Temps Machine a accueilli 5 groupes en résidence longue de création en vue de tournées nationales et internationales (Yann Tiersen, Capetown Effects, Nf3, Aquaserge, Anymal Fyesta). La demande de la part de groupes renommés est nouvelle et traduit une reconnaissance du lieu dans le milieu professionnel. 111 groupes (454 musiciens uniques) ont utilisé les locaux pour un total de 5 100 heures de répétition (1 209 heures de plus qu'en 2013). 29 groupes ont bénéficié de 51 journées de filage sur les scènes du Temps Machine.

Les actions culturelles et de sensibilisation ont connu une forte croissance. En 2014, les actions du Temps Machine liées à la découverte du secteur professionnel, à la pratique, aux artistes ou à la diffusion de musiques ont touché près de 2 300 personnes (1 900 en 2013). Le Temps Machine collabore également avec 40 structures dont 5 écoles, 5 collèges, 6 lycées (CFA de Joué-lès-Tours, Lycée agricole de Fondettes, Lycée Gustave Eiffel de Tours...), 4 centres de formation, 20 structures médico-sociales et associations socio-culturelles.

Les publics dits "empêchés" font partie intégrante des actions de Travaux Publics (Culture du Cœur, 102 entrées gratuites dans le cadre du partenariat 2014).

418 personnes ont fréquenté le centre de ressources. Par ailleurs, d'autres types d'actions viennent renforcer le rôle du Centre de Ressources :

- participation aux jurys des dispositifs d'accompagnement Coup d'Boost, Téléscope, Propul'Son, Tremplin des 3 Orfèvres...
- Mise en place de différents projets avec ECOPIA, La FRACA-MA, Tempo Loco, Sans Canal Fixe, la médiathèque de Joué-lès-Tours, L'Espace Malraux, Radio Campus, ASSO - Terres Du son...

1 Théâtre Olympia
© Marie PETRY

2 Jacques VINCEY, directeur du Théâtre Olympia
© Léonard de Serres

3 Le Temps Machine
© Patrice MOREL



1

Le Point H^Ut

Cet équipement réalisé par le cabinet CONSTRUIRE a été inauguré le 18 avril 2015 à Saint Pierre des Corps. D'une superficie de 3 400 m², il est dédié à la création artistique de niveau international et accueille, à ce titre, la Compagnie Off, compagnie de création Art de la Rue et le pOlau, pôle de recherches et d'expérimentation "Art et Ville". Le choix de l'architecte Patrick Bouchain, reconnu en matière de réalisation de lieux dédiés à la création artistique (Scène nationale The Channel à Calais, Friche de la Belle de Mai à Marseille, Lieu Unique à Nantes), a permis la création d'un projet architectural emblématique et résolument adapté aux besoins exprimés par les utilisateurs. Le nom du lieu, le "Point H^Ut", qui a trouvé sa charte graphique, fait écho à sa tour de 22 mètres qui s'élève depuis le hangar central.

En 2014, dans le cadre du chantier ouvert dont le financement a été assuré par la Communauté d'agglomération et pour lequel Tour(s)plus a reçu le 26^{ème} Grand Prix de la communication publique et territoriale en décembre 2014, 3 000 personnes ont pu visiter les lieux. En outre, des conférences et des tables rondes ont été animées par le Pôle des Arts Urbains sur différentes thématiques (dépollution des sols, lutte contre le risque inondation, sécurité des chantiers, prise en compte du handicap dans la construction publique...). Les temps forts de communication de Tour(s)plus en 2014 :

- pose de la première pierre : octobre 2013
- levée de la charpente métallique : avril 2014.

1 Spectacle lors de la levée de charpente du Point H^Ut

© Léonard de Serres

2 Inauguration du 37^{ème} parallèle

© Léonard de Serres

3 Vue du projet du CCCOD

© Cabinet d'architecture Aires MATEUS

4 Projet de l'équipement culturel de Ballan-Miré

© Cabinet d'architecture, FORMA6

Le 37ème Parallèle

Cet équipement à faible impact environnemental réalisé par le cabinet d'architecte FAUVEL, a été inauguré le 15 novembre 2014 à Mettray. D'une superficie de près de 2 000 m², il dispose d'une grande halle culminant à plus de 12 mètres de hauteur, et de locaux adaptés au tra-

vail de production des compagnies intervenant dans le spectacle vivant. Ce lieu accueille 9 compagnies permanentes tourangelles professionnelles regroupées dans un collectif gestionnaire du lieu et pourra accueillir à moyen terme des artistes et compagnies en résidence.

15
EMPLOIS
PERMANENTS

1,5 M€
DE CHIFFRES D'AFFAIRES
CUMULÉS

450 REPRÉSENTATIONS
EN MOYENNE PAR AN, EN
FRANCE ET À L'ÉTRANGER
DONT 200 EN INDRE-ET-LOIRE

500 INTERMITTENTS
EMPLOYÉS CHAQUE ANNÉE
PAR L'ENSEMBLE
DES COMPAGNIES



Le Centre de création contemporaine Olivier Debré

Reconnu d'intérêt communautaire en 2011, le centre de création contemporaine sera dédié à la promotion de l'œuvre d'Olivier Debré et à la création artistique contemporaine internationale. D'une superficie de 4 300 m² de surface de plancher, cet équipement pourra accueillir des installations en art contemporain de grand volume et proposera une salle des Abstracts permettant, notamment, de présenter les cinq tableaux monumentaux réalisés par Olivier Debré sur les bords de Loire et un plateau contemporain consacré à l'actualité et à l'expérimentation artistique.

Conçu par l'agence d'architecture Aires Mateus, le CCCOD, dont les travaux ont démarré en 2014, sera ouvert à l'automne 2016. Coût d'objectif du projet : 15 M€.

Tour(s)plus a signé en 2014 avec le Ministère de la culture-DRAC Centre-Val de Loire, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Ville de Tours et le centre de création contemporaine Olivier Debré une convention pluriannuelle visant à soutenir le fonctionnement du centre.



L'équipement culturel Pôle sud ouest à Ballan-Miré

Reconnu d'intérêt communautaire en décembre 2011, cet équipement culturel accueillera une médiathèque, une salle de spectacle de 300 places, un espace "gaming", une salle de formation, un espace de co-working et de consultations et un espace auditorium et visionnage. Conçu par le cabinet d'architectes Forma6, cet équipement, dont les travaux ont démarré en septembre 2014, sera ouvert à l'automne 2016.





LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES SPORTIFS

1

Les tennis de Savonnières

Au titre de la compétence équipements sportifs, le Conseil communautaire a, par délibération en date du 29 novembre 2012, reconnu d'intérêt communautaire la réalisation d'un équipement tennistique à Savonnières. L'opération comprend la construction de deux nouveaux courts de tennis non couverts, la couverture des deux courts existants, et la construction d'un petit local de rangement.

Afin d'inscrire le projet dans une démarche environnementale, le maître d'ouvrage s'est attaché à la qualité et la durabilité des matériaux, à la performance énergétique de l'éclairage (bâtiment équipé de luminaires de faible consommation et d'un dispositif de commande centralisé et programmable de l'éclairage) et à réaliser un chantier à faibles nuisances environnementales.

Coût de l'opération : 0,9 M€ TTC.

Le tennis couvert de Notre Dame d'Oé

L'intérêt communautaire a été voté le 24 mars 2011, en raison d'une carence d'équipements tennistiques sur cette partie du territoire. D'une surface totale de 738 m², le bâtiment construit compte un court de tennis, une salle de réunion et des sanitaires.

Coût de l'opération : 0,54 M€ TTC

Le boulodrome

Reconnu d'intérêt communautaire le 15 novembre 2007, cet équipement comprend **37 terrains** de jeu en intérieur, dont 9 servant aussi à 4 terrains de lyonnaise et **24 terrains** de jeu en extérieur servant en temps normal de parkings et à 4 terrains de lyonnaise. Dans le cadre de la

politique poursuivie par Tour(s)plus en faveur du développement durable, des panneaux photovoltaïques sont intégrés à la toiture, l'électricité produite étant destinée à la vente.

Coût de l'opération : 3,5 M€ TTC.



2

1 Tennis de Notre-Dame-d'Oé
© Léonard de Serres

2 Le boulodrome de Tours
© Léonard de Serres

3 Tennis couverts de Notre-Dame-d'Oé
© Léonard de Serres

4 Le Centre Aquatique du Lac
© Frédéric Andrei

Des projets

Extension du gymnase de St Etienne de Chigny

La construction d'une salle de rangement et la réfection du mur de tir à l'arc constituent le projet d'extension du gymnase de Saint-Etienne-de-Chigny. L'opération est estimée à 0,16 M€.

Le réaménagement du stade des Fontaines

Les travaux ont permis d'aménager un terrain de football à 7 en gazon synthétique et une piste d'athlétisme en revêtement synthétique, pour un montant total de 0,8 M€.

Réhabilitation de la halle des sports de Berthenay

Le bâtiment existant va être entièrement repris, isolé et équipé de sanitaires, de vestiaires et de rangements, afin d'avoir un équipement sportif de qualité pour un coût du projet d'1,5 M€. Une salle de réunion est également prévue. La surface totale après extension atteindra 910 m². Les architectes retenus sont Breust et Chabrier.

Réhabilitation de la piscine de Luynes

Déclaré d'intérêt communautaire le 26 septembre 2013, cet équipement va être doté d'un bassin nordique et d'un bassin d'apprentissage, pour un fonctionnement toute l'année, au lieu de l'été uniquement. Le montant projeté atteint 6,5 M€.

Construction d'une piscine à Fondettes

Déclaré d'intérêt communautaire le 26 septembre 2013, cet équipement se composerait notamment d'un accueil, de locaux administratifs et techniques, d'un bassin sportif, d'un bassin d'apprentissage, avec un coût prévisionnel de 10,5 M€.



LE CENTRE AQUATIQUE DU LAC : CHIFFRES CLÉS

Des records de fréquentation pour le centre aquatique communautaire avec 434 000 entrées en 2014.

Nombre de scolaires : 26 400 entrées

Centres de loisirs : 5 400 entrées

Activités aquafitness : 34 300 entrées

Activités natation : 10 700 entrées.

RELATIONS PARTENARIALES

Un nouveau comité syndical du SMAT

Suite aux élections municipales, l'année 2014 a été marquée par l'installation du nouveau comité syndical le 14 mai, avec l'élection de Christian GATARD à la présidence du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT). 30 des 48 représentants des 4 EPCI siégeant au SMAT ont changé.

Le bureau du SMAT a validé un nouvel organigramme dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage du SCOT, a été mis en place. Il est constitué des membres du bureau du SMAT ainsi que des co-présidents des commissions du SCoT (commission de suivi et commission de coordination). Il est ainsi constitué de 13 membres.

Son rôle consiste :

- à relayer l'évolution des projets stratégiques sur le territoire, à suivre son évolution au regard de l'analyse des indicateurs de suivi ;
- à préparer l'évaluation du SCoT, son adaptation ou enrichissement à établir dans le cadre de sa mise en œuvre ;
- à communiquer sur les éléments d'information à faire valoir par le SMAT, notamment sur le site internet du SCoT (www.scot-agglotours.fr) ;

Les instances de suivi

Deux commissions ont été constituées pour suivre la mise en œuvre du SCoT. Chaque Commission est constituée de 10 représentants des EPCI (2 par communauté de communes et 4 pour la communauté d'agglomération). Elles sont chacune co-présidées par 2 représentants du SMAT. La commission de suivi, est chargée de veiller et d'échanger sur toutes les dynamiques d'aménagement s'opérant au sein du périmètre du SCoT. La commission de coordination, est chargée de veiller et d'échanger sur toutes les dynamiques d'aménagement supra territoriales.

Le pôle technique

Piloté par le chef de projet du SCoT, avec l'appui de l'agence d'urbanisme, est constitué de représentants techniques des territoires et, en tant que de besoin, d'experts sur des thématiques particulières, il est chargé de veiller au suivi du SCoT et à son application dans les territoires ainsi qu'à l'analyse des documents supra-territoriaux soumis à la consultation du SMAT, en particulier dans le cadre de son rôle de Personne Publique Associée.



Deux principales missions en 2014

Outre l'installation de la nouvelle instance du comité syndical du SMAT, deux principales missions ont été menées durant l'année.

Un guide d'application du SCoT à destination des élus du territoire a été réalisé sous la forme de fiches juridiques, techniques ou encore de cas pratiques. C'est dans le cadre d'une convention partenariale avec l'Université François Rabelais, que Nicole LEROUSSEAU et Corinne MANSON, enseignants-chercheurs à l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales de l'Université François Rabelais de Tours ont rédigé des fiches

de commentaires juridiques sur différentes thématiques abordées dans le SCoT et contribué à la rédaction de fiches de synthèse juridiques. L'agence d'urbanisme a également contribué à la rédaction de fiches techniques ou de cas pratiques.

Le suivi des indicateurs, pièce constitutive du SCoT, a été actualisé et complété en fonction du niveau de connaissance sur les différentes informations caractérisant l'état du territoire et de ses constituants

Le comité syndical s'est réuni 5 fois durant l'année.

11 délibérations ont été prises.

Un avis a été émis par le SMAT sur la première phase de concertation du projet de Plan de Prévention au Risque d'Inondation du Val de Tours Val de Luynes.

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET :

Le budget 2014 s'est élevé à la somme de 454 481 € dont :

- section de fonctionnement : 243 801 €
- section d'investissement : 210 680 €

Les recettes perçues par le SMAT ont été versées par chacun des 4 EPCI sur la base d'une contribution de 0,54 € par habitant.

⊙
**FONCTIONNEMENT
ET
BUDGET**
⊙

Fonctionnement et ressources

.....

Compte administratif 2014

.....

Ressources humaines

FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

Les instances de décisions

Le Conseil communautaire est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers communautaires est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal.

Le Conseil communautaire se réunit 8 à 10 fois par an, délibère et vote les projets de la Communauté d'agglomération.

Le Président est élu par le Conseil communautaire. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 22 membres (les maires des communes membres) dont le Président et 10 Vice-présidents. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil communautaire. Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Conseil.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EST COMPOSÉ DE
55
MEMBRES TITULAIRES

LE BUREAU
COMPRED
22
MEMBRES

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES PAR COMMUNE :

Ballan Miré..... 2	Notre Dame d'Oé..... 2
Berthenay..... 1	Parçay Meslay..... 1
Chambray lès Tours..... 3	Rochecorbon..... 2
Chanceaux sur Choisille..... 2	Saint-Avertin..... 3
Druye..... 1	Saint-Cyr-sur-Loire..... 3
Fondettes..... 3	Saint-Etienne de Chigny..... 1
Joué-lès-Tours..... 5	Saint-Genouph..... 1
La Membrolle sur Choisille..... 2	Saint-Pierre-des-Corps..... 3
La Riche..... 3	Savonnières..... 2
Luynes..... 2	Tours..... 11
Mettray..... 1	Villandry..... 1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire a été installé en avril 2014.

Commune	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Ballan-Miré	Alexandre Chas Nadine Nowak	
Berthenay	Jacques Le Tarnec	Françoise Saulnier
Chambray-lès-Tours	Christian Gatard Michèle Launay Didier Vallée	
Chanceaux sur Choisille	Patrick Deletang Gérard Davier	
Druye	Corinne Chailleux	Noel Deblaise
Fondettes	Cédric de Oliveira Dominique Sardou Jean-Paul Launay	
Joué-lès-Tours	Frédéric Augis Aude Goblet Judicaël Osmond Sandrine Fouquet Philippe Le Breton	
La Membrolle-sur-Choisille	Sébastien Marais Martine Potel	
La Riche	Wilfried Schwartz Rabia Hadjadj Bouakkaz Nathalie Touret	
Luynes	Bertrand Ritouret Danielle Ploquin	
Mettray	Philippe Clémot	Béatrice Jugel
Notre-Dame-d'Oé	Florence Drabik Jean-Luc Galliot	
Parçay-Meslay	Bruno Fenet	Christine Fonteneau
Rochecorbon	Bernard Plat Martine Garrigue	
Saint-Avertin	Jean-Gérard Paumier Françoise Desrousseaux Alain Guillemin	
Saint-Cyr-sur-Loire	Philippe Briand Francine Lemarié Jean-Yves Couteau	
Saint-Étienne-de-Chigny	Patrick Chalon	Brigitte Besquent
Saint-Genouph	Christian Avenet	Monique Freton
Saint-Pierre-des-Corps	Marie-France Beaufiles Jean-Marc Pichon Martine Belnoue	
Savonnières	Bernard Lorido Nathalie Savaton	
Tours	Serge Babary Sophie Auconie Jacques Chevtchenko Françoise Amiot Thibault Coulon Christine Beuzelin Christophe Bouchet Alexandra Schalk Petitot Yves Massot Emmanuel Denis Cécile Jonathan	
Villandry	Jean-Marie Métais	Maria Lépine

LE BUREAU



Philippe Briand

Président,
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Serge Babary

1^{er} Vice-président,
délégué au développement
économique, à la recherche
et au tourisme
Maire de Tours



Frédéric Augis

2^{ème} Vice-président délégué
à la Politique de la Ville
Maire de Joué-lès-Tours



Marie-France Beaufile

3^{ème} Vice-présidente déléguée
aux équipements sportifs
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Jean-Gérard Paumier

4^{ème} Vice-président délégué
aux transports
et aux infrastructures
Maire de Saint-Avertin



Christian Gatard

5^{ème} Vice-président délégué
à l'habitat et au SCOT,
également rapporteur
général du budget
Maire de Chambray-lès-Tours



Wilfried Schwartz

6^{ème} Vice-président délégué
aux Technologies
de l'information
et de la communication
et aux politiques contractuelles
Maire de La Riche



Cédric de Oliveira

7^{ème} Vice-président délégué
aux équipements culturels
Maire de Fondettes



Jean-Luc Galliot

8^{ème} Vice-président délégué
à l'élimination
et à la valorisation
des déchets ménagers
et assimilés
Maire de Notre-Dame d'Oé



Alexandre Chas

9^{ème} Vice-président délégué
aux ressources humaines
Maire de Ballan-Miré



Bertrand Ritouret

10^{ème} Vice-président délégué
à l'assainissement,
l'énergie et au développe-
ment durable
Maire de Luynes



Patrick Deletang

Membre du bureau
Maire de Chanceaux sur
Choisille



Bernard Plat

Membre du bureau
Maire de Rochecorbon



Bernard Lorido

Membre du bureau
Maire de Savonnières



Sébastien Marais

Membre du bureau
Maire de La Membrolle-sur-
Choisille



Bruno Fenet

Membre du bureau
Maire de Parçay-Meslay



Philippe Clémot

Membre du bureau
Maire de Mettray



Patrick Chalou

Membre du bureau
Maire de Saint-Etienne-de-
Chigny



Jean-Marie Metais

Membre du bureau
Maire de Villandry



Christian Avenet

Membre du bureau
Maire de Saint-Genouph



Corinne Chailleux

Membre du bureau
Maire de Druye



Jacques Le Tarnec

Membre du bureau
Maire de Berthenay

LES COMPÉTENCES DE TOUR(S)PLUS

Tour(s)plus compte 22 communes depuis le 1er janvier 2014 (voir carte page 35). La Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Le 12 avril 2014, les délégués communautaires ont élu le Président de Tour(s)plus, les 10 vice-présidents et les 11 autres membres du bureau.

Développement économique

Tour(s)plus intervient dans de nombreux domaines : soutien à la recherche, développement des zones d'activités, accompagnement des porteurs de projets. La Communauté d'agglomération accueille les entreprises, anime les pôles de compétitivité, appuie l'innovation et le développement de filières, soutient le commerce et l'artisanat. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération délègue à Tours Métropole Numérique, le développement d'un réseau haut et très haut débit et met l'accent sur la promotion de la fibre optique auprès des entreprises.

Tourisme

S'appuyant sur une entité dédiée, la SPL Tours Val de Loire Tourisme, Tour(s)plus est en charge de l'accueil, de l'information des touristes et de la promotion du territoire ainsi que de la commercialisation de prestations de services touristiques et élabore un schéma de développement touristique. Elle assure la création, la gestion et l'entretien d'équipements touristiques d'intérêt communautaire.

Habitat / Politique de la ville

La politique de l'habitat permet d'améliorer l'offre de logement, de réduire les déséquilibres territoriaux et de favoriser la mixité sociale. Tour(s)plus élabore un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit les grandes orientations en la matière et assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement, notamment social. La Communauté d'agglomération dispose également de la compétence "aides à la pierre" déléguée par l'État et aide ainsi à la construction de logements sociaux, à l'achat immobilier, à la réhabilitation de logements locatifs sociaux, à la rénovation d'habitats privés...

Tour(s)plus agit en direction des quartiers moins bien intégrés ou socialement plus fragiles que d'autres dans l'agglomération. Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) a pour vocation de renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Environnement et déchets

Tour(s)plus assure l'élimination des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 19 communes. C'est une compétence large, qui englobe la sensibilisation, la collecte, le tri, le traitement des déchets dits résiduels.

Développement durable

Cette compétence met en œuvre le Plan Climat Territorial de Tour(s)plus qui vise à inscrire les actions menées au sein de ses politiques publiques dans un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique. Elle intègre les missions de surveillance de la qualité de l'air et la cartographie des bruits d'infrastructures.

Énergie

Avec la compétence énergie prise par Tour(s)plus en 2012, la Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres : la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur intercommunal de l'énergie portant sur le patrimoine bâti, la distribution de chaleur et les énergies renouvelables, la mise en place d'une politique de transition énergétique du patrimoine communautaire, la création de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire.

Assainissement

Compétence majeure, l'assainissement a pour mission d'entretenir et d'étendre un réseau de collecte des eaux usées, de gérer et développer les capacités de traitement, de vérifier la conformité des branchements domestiques et de suivre les rejets industriels, de valoriser les boues d'épuration.

Équipements culturels et sportifs

Tour(s)plus réalise ou rénove des équipements afin de mailler le territoire, de développer les pratiques sportives et culturelles, de créer des lieux de diffusion et d'expression de qualité. Tour(s)plus développe des équipements culturels susceptibles d'accueillir des manifestations dont l'audience dépasse le niveau communal ou lorsqu'il existe une carence sur le territoire de l'agglomération.

Dans le domaine sportif, l'objectif est d'équilibrer l'offre de proximité et de pouvoir accueillir des sportifs de haut niveau.

Voiries et infrastructures

L'entretien des réseaux et la réalisation de nouvelles infrastructures permettent de fluidifier et de sécuriser les déplacements, de promouvoir la pratique du vélo (réseau cyclable d'agglomération) et de la marche et de repenser les espaces publics. Tour(s)plus participe aux grands projets d'infrastructures, entretient et développe le réseau de voies communautaires.

Transports urbains

Depuis le 1er janvier 2014, Tour(s)plus est l'autorité organisatrice des transports pour les 22 communes membres et a pour mission de définir la politique des transports en commun, de mettre en œuvre le Plan de Déplacements Urbains, d'assurer la coordination des transports urbains sur le territoire dont l'exploitation de la première ligne de tramway.

LES RESSOURCES DE TOUR(S)PLUS

Les ressources de Tour(s)plus proviennent de :

- Ressources fiscales : la loi de Finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle et y a substitué une nouvelle composition des recettes à compter de l'exercice 2011 qui comprend principalement la Contribution Économique Territoriale et la taxe d'habitation fraction départementale. S'y ajoutent par ailleurs, de nouvelles recettes fiscales. Ces impôts et taxes se composent :

> des impositions "Entreprises" composées de la Contribution Économique Territoriale (CET) qui remplace la taxe professionnelle et qui comprend la cotisation foncière des entreprises (CFE), et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), des Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux qui taxent les entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du ferroviaire et de la Taxe sur les Surfaces Commerciales.

> des impositions "Ménages" composées de la part départementale de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et de la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non bâti.

> de mécanismes de garantie de ressources permettant l'équilibre des ressources avant et après réforme.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : elle est due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration.
- La redevance assainissement : à l'instar de la TEOM, elle est due par les usagers du service de l'assainissement et permet de le financer. C'est une ressource affectée.
- La taxe de séjour : elle est acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à l'agglomération. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

- Les subventions : elles sont issues d'autres institutions publiques, notamment la Région Centre-Val de Loire et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire. Tour(s)plus a en effet conclu deux contrats d'agglomération qui permettent de recueillir des subventions sur certains projets dès lors qu'ils représentent un intérêt régional ou départemental.

- L'emprunt : l'emprunt est une manière d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain.

- L'autofinancement : il est en quelque sorte une ressource "interne". Il ne provient pas de l'extérieur mais des économies qui ont pu être réalisées sur le fonctionnement de l'agglomération et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

BUDGET PRINCIPAL

La mise en place des services communs de la Propreté urbaine, de l'énergie et de l'administration des sols a pour conséquence une augmentation des charges à caractère générale et des charges du personnel compensées par les remboursements des collectivités membres en produits et recettes diverses.

I. FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 196,9 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 196.9 M€ dont 191.5 M€ de recettes réelles et 5.4 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles de Fonctionnement :

Impôts et taxes dont compensations	124,8 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	39,1 M€
Participations	4,8 M€
Recettes diverses	13,5 M€
Résultat de l'exercice antérieur	9,3 M€
Recettes d'ordre :	5,4 M€

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 168,1 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 168.1 M€ dont 148.7 M€ de dépenses réelles et 19.4 M€ de dépenses d'ordre.

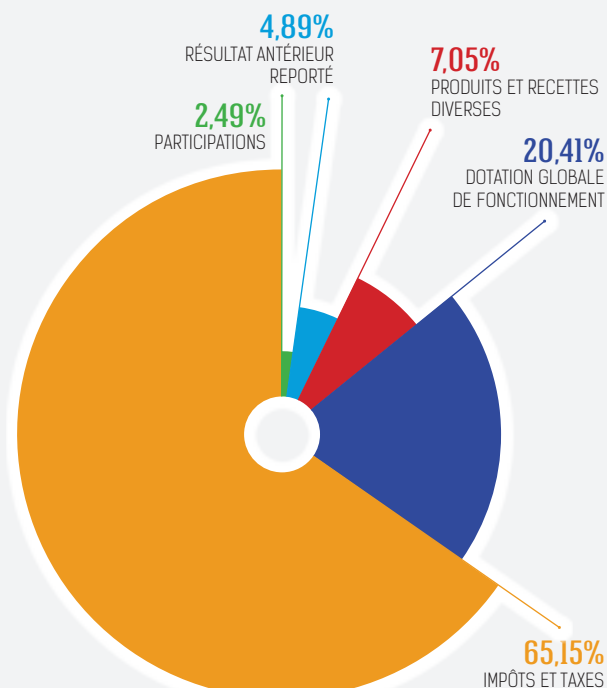
Dépenses réelles :

• Les versements aux Communes	80,4 M€
constituées par :	
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	72,1 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	5,2 M€
Les fonds de concours	3,1 M€
• les charges à caractère général	32,6 M€
dont 19,1 M€ au titre des Ordures Ménagères.	
• les dépenses de personnel	23,1 M€
• les participations (hors fonds de concours aux Communes)	7,9 M€
comprenant :	
> la rémunération des élus	0,6 M€
> les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	7,3 M€
- Développement économique :	1,3 M€
- Culture :	2,6 M€
- Sports :	2,1 M€
- Politique de la Ville :	0,5 M€
- Environnement & Développement durable :	0,4 M€
- Habitat :	0,3 M€
- Infrastructures	0,06 M€
- Tourisme	0,04 M€
• Les charges financières	3,7 M€
• Les charges exceptionnelles	1,0 M€

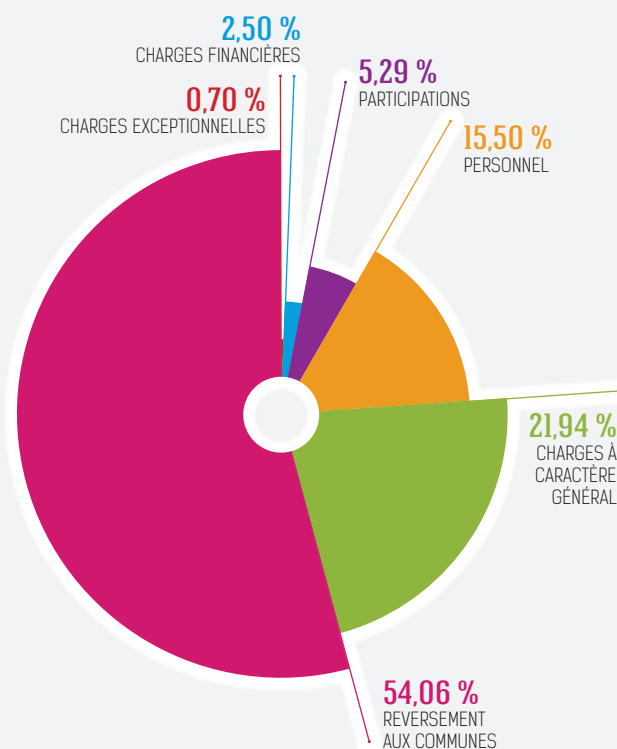
Autofinancement :

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 48,2 M€.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 121,4 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 121,4 M€ dont 111,6 M€ de dépenses réelles et 9,8 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles :

Celles-ci comprennent :

• **Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 86,0M€, représentent 77,05 % des dépenses réelles**, et se répartissent de la façon suivante :

1 Développement économique	13,6 M€
2 Habitat	21,2 M€
3 Ordures Ménagères	16,4 M€
4 ANRU	1,5 M€
5 Infrastructures	5,6 M€
6 Culture	13,6 M€
7 Sports	11 M€
8 Tourisme	0,7 M€
9 Aménagement et développement durable	2,4 M€

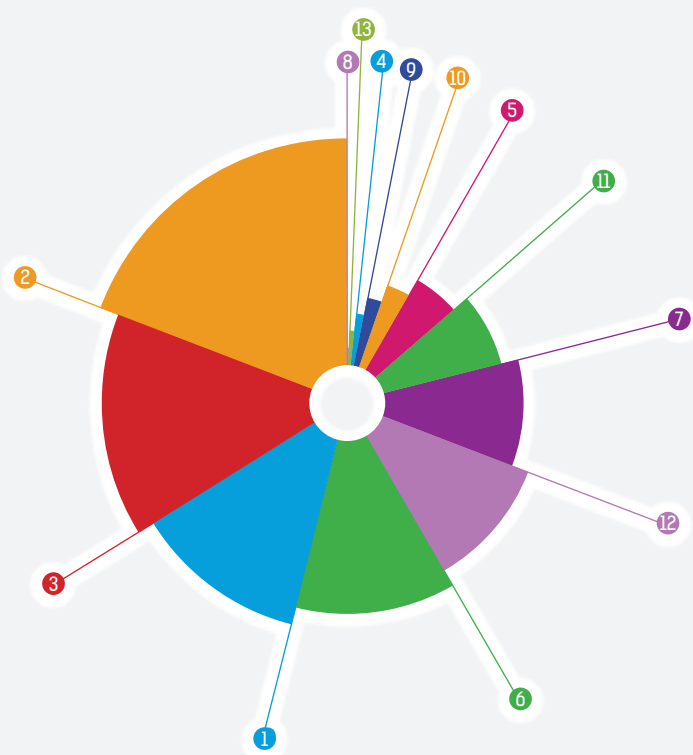
Soit un total au titre de l'exercice des différentes compétences de **86 M€**

• **Les autres dépenses d'un montant de 25,6 M€ représentant 22,95 % des dépenses réelles ayant pour objet :**

10 Le patrimoine et de l'équipement des services	3,7 M€
11 Le remboursement du capital de la dette	8,5 M€
12 Les opérations financières	12,1M€
13 Les Fonds de Concours	1,3 M€

Dépenses d'ordre : 9,8 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 101,1 M€

Les recettes investissement se sont élevées à 101,1 M€ dont 77,4 M€ de recettes réelles et 23,7 M€ de recettes d'ordre.

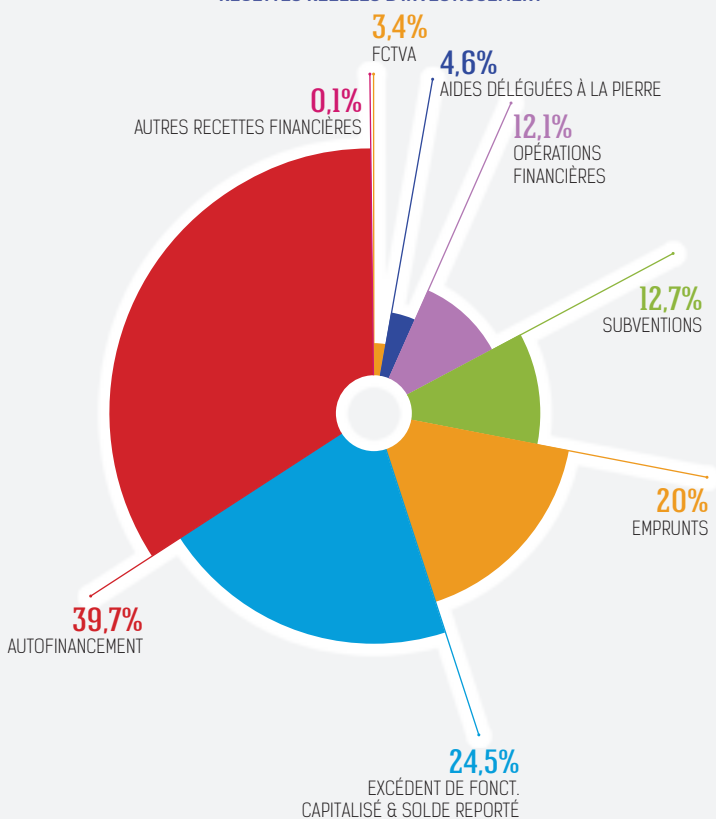
Dont :

Excédent de fonctionnement capitalisé & solde reporté	24,5 M€
FCTVA	3,4 M€
Subventions	12,7 M€
Aides déléguées à la Pierre	4,6 M€
Emprunt	20 M€
Opérations financières	12,1 M€
Autres recettes financières	0,1 M€

Le montant du capital restant dû au 31.12.2014 s'élève à 107,4 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 39,7 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 48,2 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **8,5 M€**.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

I. FONCTIONNEMENT

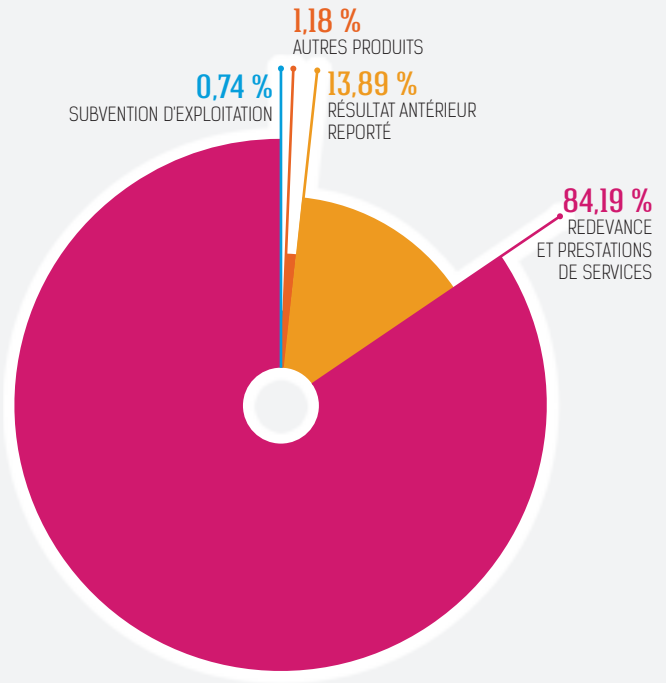
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 23,3 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 23,3 M€ dont 22,2 M€ de recettes réelles et 1,1 M€ de recettes d'ordre.

dont :

Prestations de services	18,7 M€
dont 16,8 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 76 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
Subventions d'exploitation	0,2 M€
Résultat de l'exercice antérieur	3 M€
Autres produits	0,3 M€

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



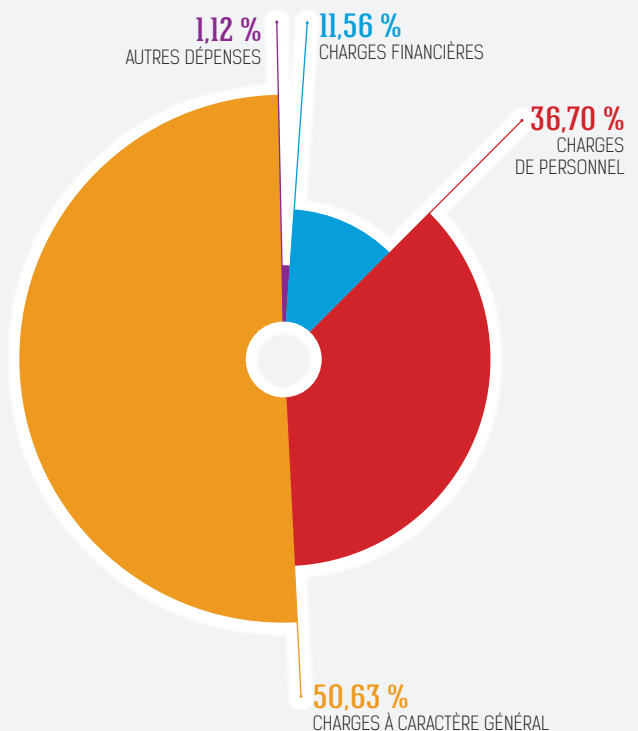
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 15,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 15,5 M€ dont 9,1 M€ de dépenses réelles et 6,4 M€ de dépenses d'ordre.

Charges à caractères générales	4,6 M€
Dépenses de personnel	3,3 M€
Charges financières	1,1 M€
Dépenses diverses	0,1 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un **autofinancement de 14,2 M€**.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



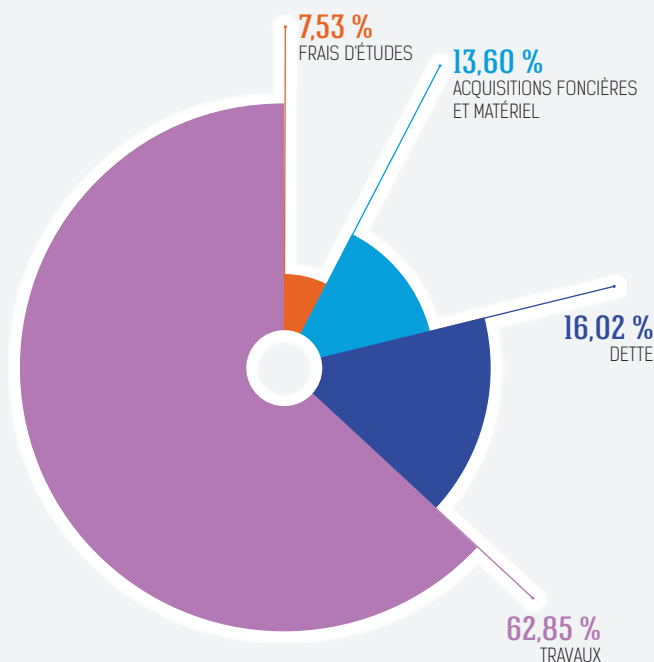
II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 15,3 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 15,3 M€ dont 14,2 M€ de dépenses réelles et 1,1 M€ de dépenses d'ordre.

dont :	
Etudes	1,1 M€
Acquisitions foncières et matériel	1,9 M€
Travaux	8,9 M€
dont au titre des stations	
au titre des réseaux	2,4 M€
Dette	6,5 M€
	2,3 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 11,1 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 11,1 M€ dont 4,7 M€ de recettes réelles et 6,4 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante (voir graphique ci-contre)

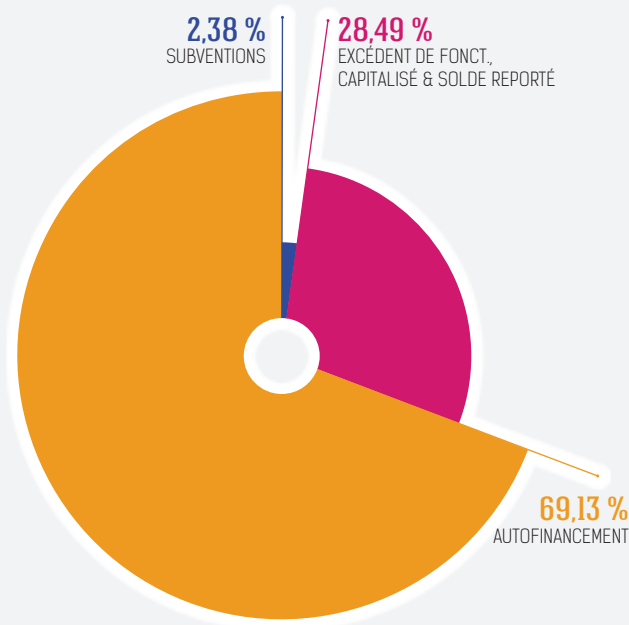
Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	4,3 M€
Subventions	0,4 M€

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2014 s'élève à 20,4 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 10,6 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 14,2 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 3,6 M€.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

D'un montant initial de 81,198,47 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

LES DÉPENSES : 73 986,04 €

Charges à caractère général	7 915,60 €
Dépenses de personnel	66 070,44 €

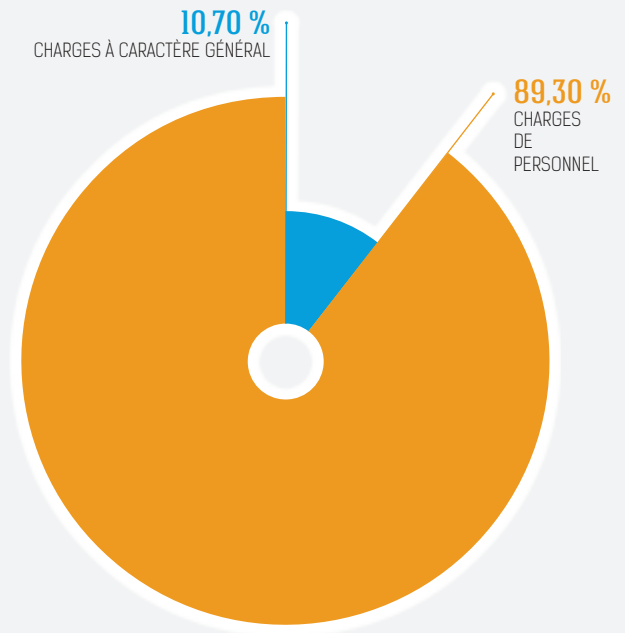
LES RECETTES : 82 124,47 €

Excédent antérieur reporté	4 248,47 €
Autres produits – remboursement contrôle	70 376,00 €
Autres subventions d'exploitation	7 500,00 €

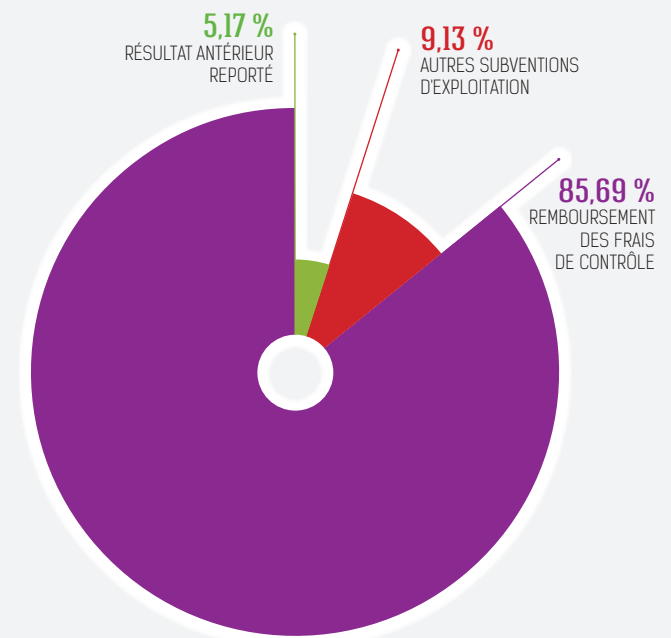
Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 8.138,43 €

Le **résultat global** (Collectif et non collectif) net de clôture s'élève à la somme de **3.644.670,08 €** (soit 3.636.531,65 € Collectif et 8.138,43 € non collectif)

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT





BUDGET TRANSPORTS DE VOYAGEURS M43

Le SITCAT a été dissous au 31 décembre 2013. Par arrêté préfectoral en date 16 décembre 2013, l'exercice de la compétence de transports urbains et l'ensemble de l'actif et du passif ont été transférés du SITCAT à la communauté d'agglomération Tour(s)plus à compter du 01.01.2014.

Par délibération en date du 19 décembre 2013, la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus a donc décidé la création du budget annexe sans autonomie financière relatif à l'exercice par la communauté d'agglomération de la compétence "transports urbains" et appliquant le plan comptable M43.

I. FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 111,1 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 111,1 M€ dont 106,0 M€ de recettes réelles et 5,1 M€ de recettes d'ordre.

dont :

Produits de services reversés par les délégataires	22.2 M€
- 19.3 M€ au titre de la Billettique	
- 1.9 M€ au titre des compensations sociales	
- 0.7 M€ d'autres produits	

Et

- 0.3 M€ issue du solde des recettes de l'exercice antérieur.

Le versement transport	62.0 M€
Dotations et subventions d'exploitation	2.6 M€
Autres produits	1.9 M€
Résultat de l'exercice antérieur	17.3 M€

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 91,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 91,5 M€ dont 76,6 M€ de dépenses réelles et 14,9 M€ de dépenses d'ordre.

Charges à caractères générales	62,4 M€
Dont 61.2 M€ au titres des délégations de transport FIL BLEU (59.3 M€) et FIL BLANC (1.9 M€)	

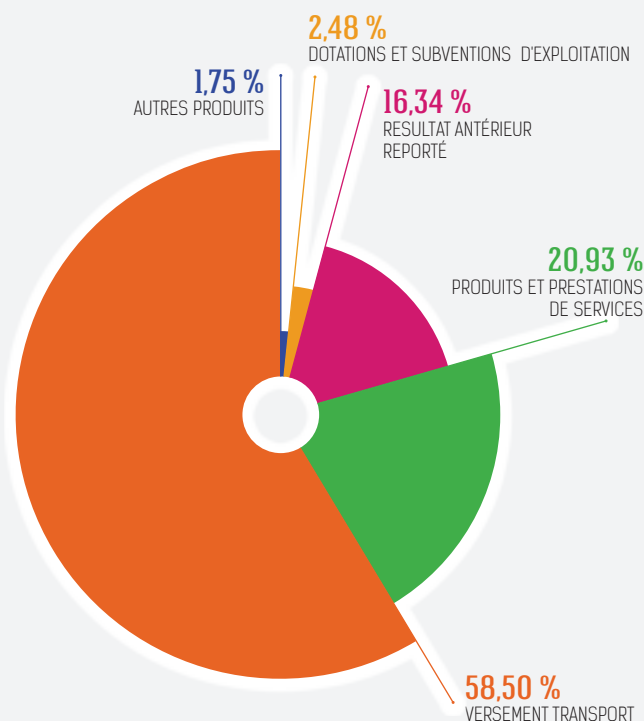
Dépenses de personnel	1,0 M€
-----------------------	--------

Charges financières	11,9 M€
---------------------	---------

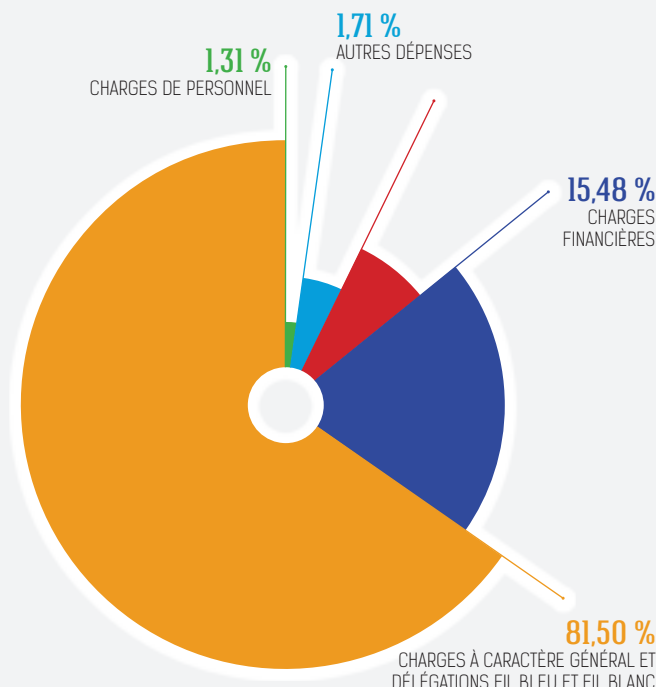
Dépenses diverses	1,3 M€
-------------------	--------

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un **autofinancement de 34.6 M€**.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



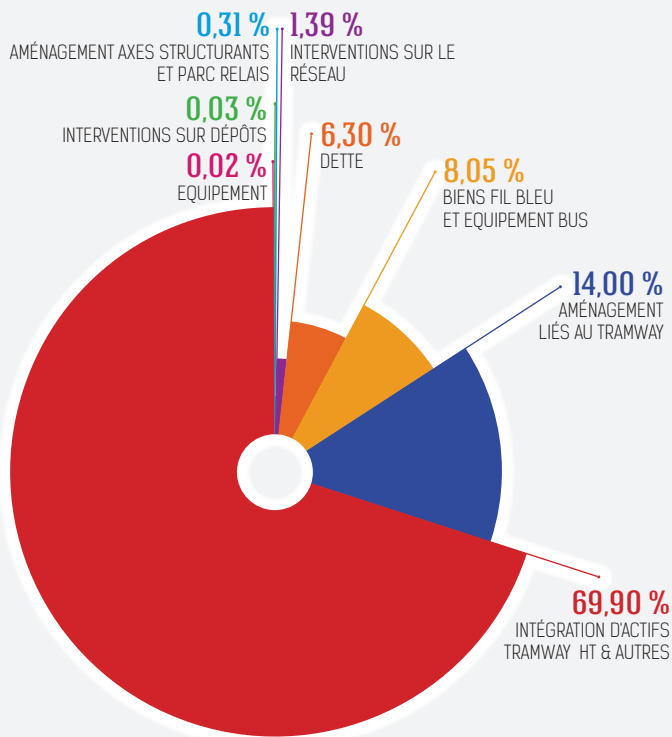
II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 150,4 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 150,4 M€ dont 145,3 M€ de dépenses réelles et 5,1 M€ de dépenses d'ordre.

dont	
Opérations	136,1 M€
0,4 M€ au titre aménagements axes structurants et parcs relais	
2,0 M€ au titre des interventions sur le réseau	
0,03 M€ au titre des équipements	
11,7 M€ au titre des acquisitions de bus	
20,3 M€ au titre des aménagements liés au tramway	
101,6 M€ au titre des intégrations d'actifs de la construction de la 1 ^{ère} ligne de tramway	
0,04 M€ au titre des interventions sur les dépôts	
et	
Dette	9,2 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 160,2 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 11,1 M€ dont 145,3 M€ de recettes réelles et 14,9 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante

Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	10,7 M€
Subventions	12,9 M€
Intégrations d'actifs de la 1 ^{ère} ligne de tramway	121,7 M€

L'intégration d'actif de la construction par maîtrise d'ouvrage déléguée de la 1^{ère} ligne de Tramway se traduit budgétairement par une écriture en recettes d'Investissement prenant en compte le montant TTC et, en parallèle, une écriture en dépenses d'Investissement correspondant au montant HT de cette même somme. Cette opération génère ainsi une recette correspondant au montant de la TVA.

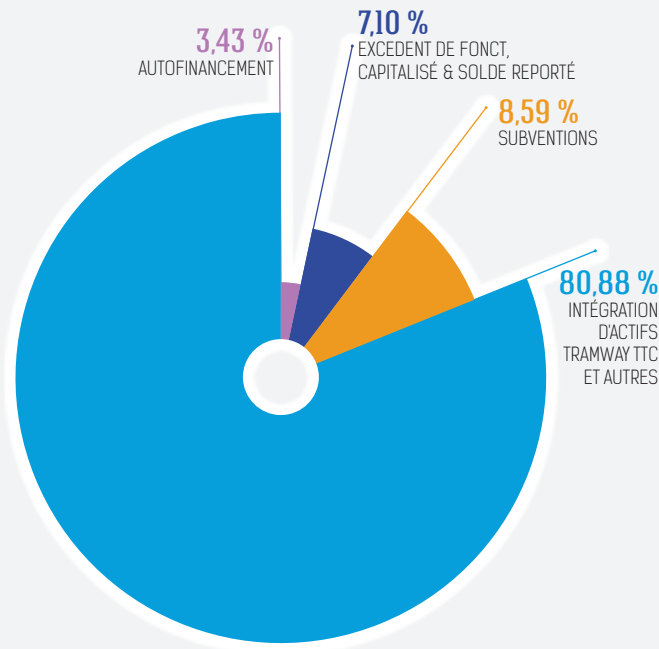
Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2015 s'élève à 293 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement a nécessité un besoin de financement de 5,2 M€ sur un solde global de 34,6 M€.

Ainsi, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **29,4 M€ dont 19,6 M€ au titre du fonctionnement et 9,8 M€ au titre de l'investissement.**

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RESSOURCES HUMAINES

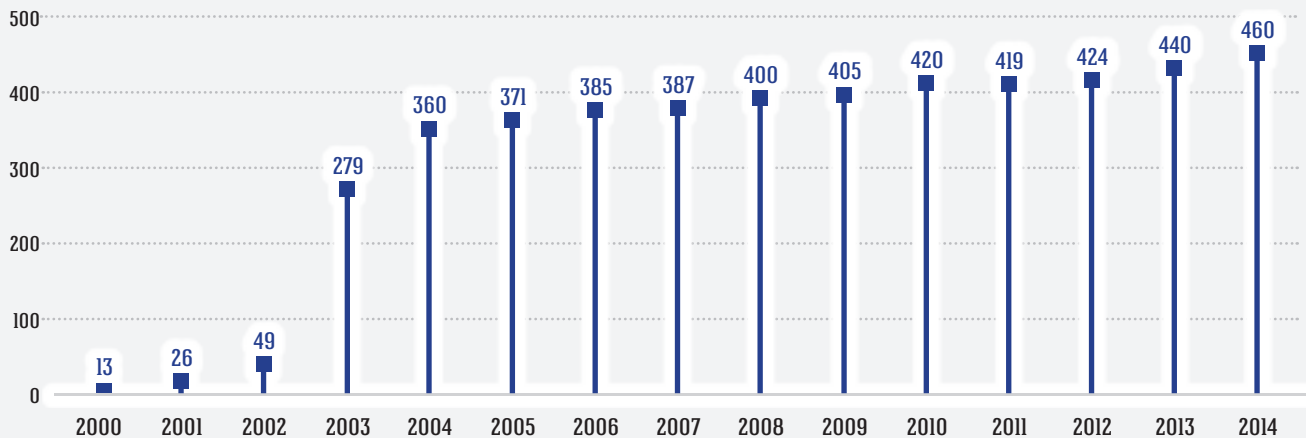
Présentation générale de l'effectif rémunéré figurant au tableau des emplois au 31/12/2014

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DEPUIS 2000

L'évolution des effectifs entre 2000 et 2014 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

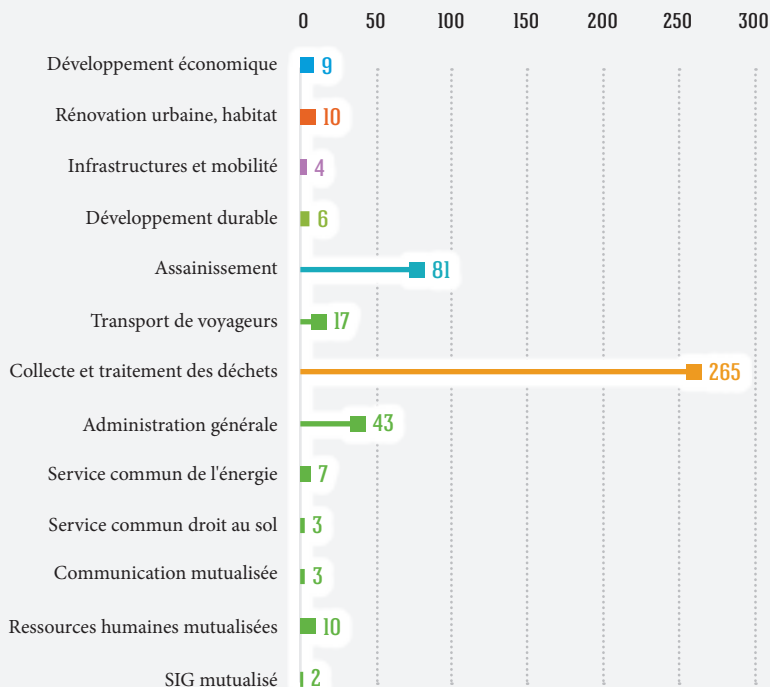
- 1^{er} janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique,
- 1^{er} janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères,
- 1^{er} janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.
- 1^{er} janvier 2014 : transfert du personnel du SITCAT au titre de la compétence transport de voyageurs.

L'effectif de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus rémunéré au 31 décembre 2014 s'élève à 460 agents.



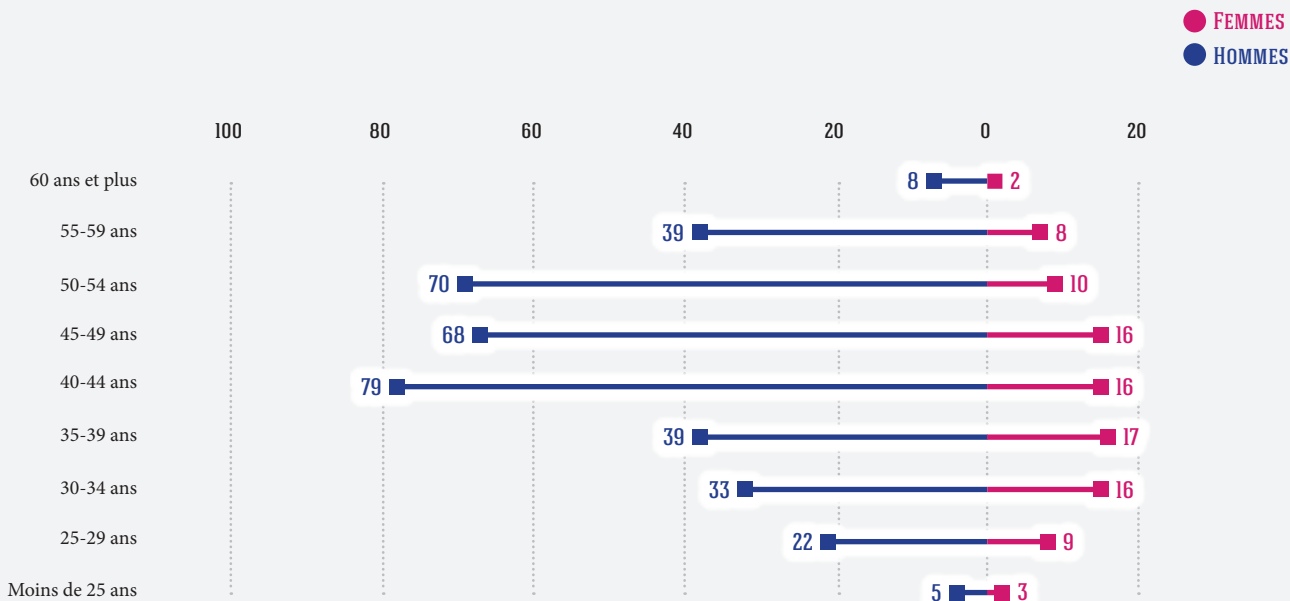
Répartition de l'effectif par compétences au 31/12/2014

Le service environnement et déchets représente plus de 57% des effectifs communautaires, le service assainissement presque 18% des postes permanents.



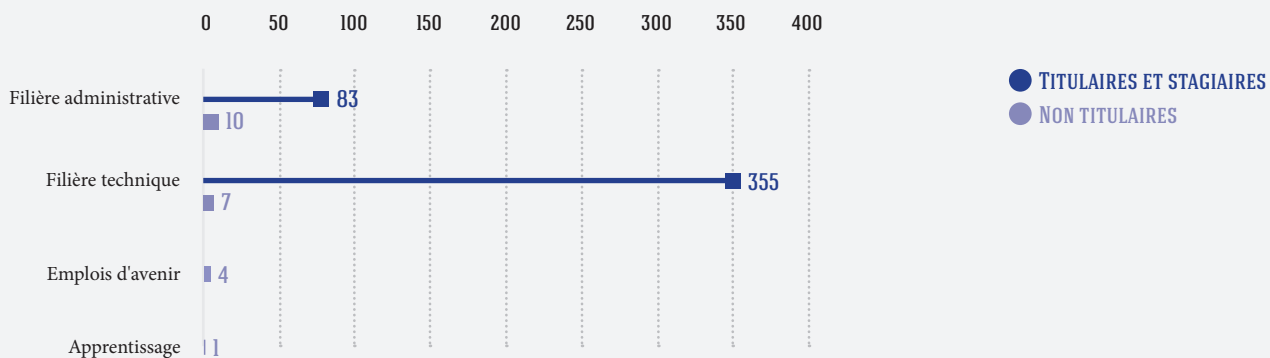
Pyramide des âges au 31/12/2014

L'âge moyen des effectifs s'établit au 31 décembre 2014 à l'âge de 43,6 ans contre 44,2 ans en 2013.



Répartition de l'effectif par filières au 31/12/2014

L'effectif de la Communauté d'agglomération appartient pour 79 % à la filière technique.
La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à plus de 95 % de l'effectif total.





Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux sur Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochecorbon
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry

WWW.AGGLO-TOURS.FR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S)PLUS

60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15